****

**PNUD NIGER**

**Evaluation finale de la réalisation des effets du Programme Pays dans le domaine de la Prévention des crises et relèvement**

 **(2009-2013)**

**(Rapport Provisoire)**

**Par**

**Daniel Thieba**

**Ibrahim Hassane**

**Décembre 2013**

**TABLE DES MATIERES**

[RESUME 6](#_Toc377047089)

[I CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CPAP 13](#_Toc377047090)

[1.1 CONTEXTE 13](#_Toc377047091)

[1.2 LES TERMES DE REFERENCE 15](#_Toc377047092)

[II METHODOLOGIE GENERALE 17](#_Toc377047093)

[PREMIERE PARTIE : PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES 20](#_Toc377047094)

[I Pertinence 20](#_Toc377047095)

[II Efficacité 22](#_Toc377047096)

[III Efficience 22](#_Toc377047097)

[IV Impacts 23](#_Toc377047098)

[4.1 Le renforcement des capacités du DNPGCC 23](#_Toc377047099)

[4.2 Les services techniques (plan national et régional) et les communes 25](#_Toc377047100)

[4.3 L’appui à la CCAH du Premier Ministère 28](#_Toc377047101)

[4.4 Les perceptions et appréciations des populations 28](#_Toc377047102)

[V Durabilité 32](#_Toc377047103)

[VI Prise en compte des questions transversales 34](#_Toc377047104)

[VII ANALYSE 34](#_Toc377047105)

[7.1 Contribution spécifique du PNUD 34](#_Toc377047106)

[7.2 Facteurs de réussite 36](#_Toc377047107)

[7.3 Facteurs limitants 37](#_Toc377047108)

[DEUXIEME PARTIE : PREVENTION ET GESTION DES CRISES SOCIO POLITIQUES 38](#_Toc377047109)

[I Pertinence 38](#_Toc377047110)

[II Efficacité 38](#_Toc377047111)

[III Efficience 39](#_Toc377047112)

[IV Impacts 41](#_Toc377047113)

[4.1 CAPACITES 42](#_Toc377047114)

[4.1.1 HACP 42](#_Toc377047115)

[4.1.2 CNCCAI 44](#_Toc377047116)

[4.2 IMPACTS SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX 45](#_Toc377047117)

[4.2.1 Sécurité générale 45](#_Toc377047118)

[4.2.2 Foras et mise en œuvre des recommandations 46](#_Toc377047119)

[4.2.3 Accroissement des revenus de la population 47](#_Toc377047120)

[4.2.4 Connaissance sur risques liés aux mines et engins 48](#_Toc377047121)

[4.2.5 Déminage et collecte des armes illicites 49](#_Toc377047122)

[V Durabilité 50](#_Toc377047123)

[VI Questions transversales 51](#_Toc377047124)

[VII Analyse 52](#_Toc377047125)

[7.1 Contribution spécifique du PNUD 52](#_Toc377047126)

[7.2 Facteurs de succès 52](#_Toc377047127)

[7.3 Facteurs limitants 53](#_Toc377047128)

[TROISIEME PARTIE : ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS 54](#_Toc377047129)

[I Enseignements 54](#_Toc377047130)

[II Recommandations 55](#_Toc377047131)

**LISTE DES ACRONYMES ET ABBREVIATIONS**

BAD : Banque Africaine de Développement

BCPR : Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement

CCA : Cellule des Crises Alimentaires

CNCCAI : Commission Nationale de contrôle et de Lutte Contre les Armes Illicites

CPAP : Plan d’Action du Programme de Pays/Country Programme Action Plan

DNPGCCA : Dispositif National de Prévention et Gestion des Catastrophes

et Crises Alimentaires

FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture

FEM : Fonds pour l’Environnement Mondial

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FMI : Fonds Monétaire International

GAR : Gestion axée sur les Résultats

HACP : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

I3N : Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

NTIC : Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication

OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires

OCDE/DAC : Organisation de Coopération et de Développement économique /

Comité d’Aide au Développement

OIG : Organisation intergouvernementale

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OSC : Organisation de la Société Civile

OSV/SCAPRU  : Observatoire de Surveillance de la Vulnérabilité /Système Communautaire d’Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PCP/AA : Projet de Consolidation de la Paix dans l’Aïr et l’Azawak

PBF : Fonds de Consolidation de la Paix / Peace Building Fund

PNUAD /UNDAF: Plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement/ UN Development Assistance Framework

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPBSE : Planification-Programmation Budgétaire-Suivi-Evaluation

PTA : Plan de Travail Annuel

PRC/PGC : Programme de Renforcement des Capacités Pour la Prévention et la Gestion

PTBA : Plan de Travail et Budget Annuel

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SAP : Service d’Alerte Précoce

S / E : Suivi - Evaluation

SDRP : Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté

CPAP : Plan d’Action Pluriannuel du Programme Pays

SE/SDS : Secrétariat exécutif / Stratégie pour le Développement et la Sécurité

dans les Zones sahélo-sahariennes du Niger

SNU : Système des Nations Unies

UE : Union européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l’Enfance

VNU : Volontaires des Nations Unies

# RESUME

La présente évaluation concerne la Prévention, Gestion des Crises et catastrophes et relèvement. Il a deux volets : a) l’appui aux mécanismes de prévention et gestion des crises et catastrophes, b) prévention et gestion des crises socio politiques

 **Prévention et de gestion des catastrophes et des crises.** La crise alimentaire et le faible développement au Niger ont un impact sur les populations les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants. Les effets des différentes crises connues de 2005 à aujourd’hui sont une réduction de la disponibilité de la nourriture dans le pays et l’incapacité des ménages pauvres à pouvoir acheter des aliments. Cette situation est aussi aggravée par une dégradation environnementale crée par les phénomènes de désertification et de sécheresse, ainsi qu’une croissance démographique rapide et une faible gestion des ressources. Cette combinaison de facteurs a conduit à la réduction du potentiel en terre, la sous performance des systèmes de production, l’insécurité alimentaire et la baisse des revenus. L’analyse intégrée des facteurs de risque a nécessité une réponse appropriée dans le cadre de la prévention des crises, eu égard aux catastrophes naturelles récurrentes et au contexte du développement du pays. S’agissant de la prévention et gestion des crises alimentaires et des catastrophes, les appuis du Plan d’Action Pluriannuel du Programme de Pays 2009-13 ont ciblé les trois composantes du DNPGCA à savoir le Secrétariat Permanent, le Système d’Alerte Précoce (SAP) et la Cellule des Crises Alimentaires (CCA).

 ***Prévention et gestion des crises sociopolitiques.*** L’objectif principal du Plan d’Action Pluriannuel du Programme de Pays a consisté à appuyer le Niger dans la gestion et le règlement pacifique des différends, le rétablissement de la sécurité et la reprise économique dans les zones affectées. Les interventions ont ciblé : (i) les institutions en charge de la prévention et la gestion des crises et catastrophes ; et (ii) les communautés touchées par le conflit. Les activités seront axées sur l’appui au HCRP et à la Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites pour: La facilitation du dialogue politique et social autour de la résolution des causes du conflit ; L’appui à la gouvernance et au développement local dans les zones soumises aux conflits en capitalisant le potentiel socio-économique; L’élaboration d’un plan d’action national de lutte contre les armes illicites et des actions de sensibilisation sur le danger des mines et engins non explosés. Le Haut-commissariat à la restauration de la paix (devenu ensuite Haute Autorité à la Consolidation de la Paix) et la Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites ont été les agences d’exécution de ce programme.

**La présente Evaluation est rétrospective et centrée sur les effets**. Il est attendu une analyse des effets sur l’ensemble des critères d’’évaluation (tels que formulés par le Comité d’ Aide au Développement de l’OCDE). La Mission a pris en considération les indicateurs qui s’avèrent mesurables, et a proposé des indicateurs additionnels mesurant ou permettant d’apprécier les cibles formulées

**Mise en œuvre de la méthodologie et limites de l’Evaluation.** La principale contrainte tient à la durée de la Mission. Certains acteurs institutionnels importants n’ont à ce titre pas pu être rencontrés, selon les conditions souhaitées par la Mission, faute de disponibilité et de délai pour la réalisation de la Mission La seconde contrainte tient aux conditions de sécurité. Une seule région celle d’Agadez a pu véritablement être l’objet d’un travail de terrain. Le rapport est constitué de trois parties : La première concerne le volet des crises et catastrophes, La seconde partie concerne le volet des crises socio politiques et la consolidation de la Paix, La troisième, plus limitée tire les enseignements et formule quelques recommandations sur les deux volets de l’Evaluation.

**CRISES ET CATASTROPHES**

**Pertinence.** Les effets définis dans le CPAP sont : Prévention gestion des crises, conflits et catastrophes assurées par des dispositifs nationaux, régionaux, départementaux, communaux et communautaires efficaces. Ils sont en ligne droite des axes et des priorités de la SDRP, et découlent du Programme UNDAF (2009-2013),

**Efficacité.** Les principaux produits attendus du CPAP relatifs à la Prévention et à la Gestion des Crises et Catastrophes sont présentés dans les différents PTA et repris dans la note de cadrage méthodologique. Le taux de consommation du PTA est estimé à 98%. Il restait à exécuter les deux ateliers de formations sur la prise en compte de la réduction de risque des catastrophes dans les programmes de développement. Le PNUD a démontré une flexibilité et une capacité d’adaptation en réponse à l’évolution du contexte national, en particulier des crises socio politiques et des catastrophes. Mais, les ressources nécessaires ont toujours été allouées avec un mois de retard en moyenne, du fait des insuffisances dans le contrôle financier et la fourniture des pièces justificatives par le DNPGCC, et aussi des exigences « jugées élevées » du PNUD.

**Efficience**. Le PNUD a apporté les appuis de la bonne manière. La Mission n’a pas été en mesure d’examiner les options qui étaient possibles, de les comparer et faire apprécier avec des appuis en termes de renforcement des capacités initiées par d’autres Partenaires techniques et financiers, faute de temps

**Impacts.**

**Au plan institutionnel et organisationnel**, on a assisté à la création du DNPGCC ; avec des rôles redéfinis et des liens plus harmonisés. Ceci a permis de prendre en compte des catastrophes dites naturelles dans la prévention et la Gestion par des Institutions déjà existantes et qui s’occupaient uniquement des crises alimentaires. L’on dispose à présent, de mécanismes institutionnels prenant en compte la Prévention des catastrophes naturelles aussi bien que des catastrophes alimentaires, et ceci de manière intégrée. Des instances de concertation impliquant l’ensemble des acteurs concernés ont été mises en place aussi bien au plan régional que national : Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes, Comités régionaux de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes. Au plan des capacités de planification, plusieurs documents de planification ont pu être élaborés.

**Les communes** restent à des niveaux inégaux de prise en compte des dispositions relatives à la Prévention et à la Gestion des Crises et Catastrophes. Dans la région d’Agadez, dans les deux communes où la Mission a eu des entretiens, il ressort que les avancées restent timides.

**Coordination des aides et des appuis par le comité régional**. Les témoignages indiquent que les services techniques, sous la houlette du Comité régional assure la coordination de l’assistance. Les services techniques rencontrés semblent avoir pris en compte les risques et la vulnérabilité dans leurs secteurs respectifs à travers l’identification précoce et la coordination à travers le plan régional. C’est la mise en cohérence à travers le comité régional qui semble constituer la progression.

**L’appui à la Cellule de Coordination des Aides Humanitaires** rattachée au cabinet du Premier Ministre et sa gestion des Inondations en 2012, révèle une flexibilité et une capacité d’adaptation aux attentes du Gouvernement en matière de gestion des catastrophes. Cependant les acteurs de l’aide Humanitaire ont des inquiétudes sur le niveau de cohérence des actions de cette cellule avec le DNPGCC qu’ils voient positionné à travers son mandat pour prendre en charge l’ensemble des catastrophes.

**Les perceptions et appréciations des populations.** La démarche méthodologique choisie a été l’étude de cas. Il s’est agi de choisir des sites ayant été affectés par des crises ou catastrophes et d’y mener des entretiens avec les populations concernées, de confronter les dites informations avec celles fournies par les autorités étatiques et communales. Une seule région (région d’Agadez) a servi de terrain pour l’examen de la gestion des inondations et une seule ville au sein de laquelle deux sites concernés ont été retenus.   Les données collectées indiquent qu’il n’y a guère eu d’amélioration des informations sur les risques immédiats de l’inondation en 2013. En ce qui concerne le délai d’intervention, il y a une nette amélioration. Des avancées fortes et indéniables sont soulignées en ce qui concerne la prise en compte du relèvement, alors que pour les actions sur les dispositions prises pour amoindrir les effets de catastrophes des efforts ont été effectués pour prévenir les catastrophes. Toutefois, les mesures se sont avérées insuffisantes.

**La durabilité** est confrontée à trois enjeux : la mobilité du personnel (une proportion importante des cadres ne reste pas longtemps à leur poste, bien que l’on ait investi en eux à travers les formations) ; le turn over reste important ; L’arrimage de l’Institution au Cabinet du Premier Ministre représente un atout ; mais elle représente aussi un risque dans la mesure où il peut y avoir une politisation de la fonction, suite aux alternances, pouvant hypothéquer la continuité ; la faiblesse des Engagements de l’Etat à relayer le fonctionnement de l’Institution et les opérations : une proportion prépondérante du financement reste assurée par les Partenaires financiers.

**Contribution spécifique du PNUD. En matière de gestion stratégique,** Le PNUD s’est aligné sur les orientations et les priorités nationales, ce qui lui vaut une forte appréciation des Partenaires sur ce point. La contribution du PNUD a été importante pour le renforcement des capacités du DNPGCC (institution vouée à la Prévention et à la gestion des Catastrophes). Au plan opérationnel, l’apport décisif du PNUD tient également à la prise en compte de la dimension du relèvement dans les actions de gestion des crises et catastrophes. La contribution a été jugée significative pour soutenir les actions de gestion des crises. En ce qui concerne les effets sur les populations, il est difficile et peut être illusoire de spécifier ce rôle (encore moins de quantifier la contribution en termes d’effets). **En** matière de coordination des interventions, si ce rôle est reconnu et souligné fortement, à travers notamment les actions de renforcement des capacités institutionnelles et de planification, l’appréciation de la valeur ajoutée du PNUD est plus nuancée de la part d’OCHA qui attend davantage du PNUD sur les appuis dans les opérations de terrain. , pour les opérations sur le terrain. **En matière de gestion des connaissances**, il ressort qu’il n’y a pas eu de bilans sur les pratiques et de partage aussi bien au sein des régions qu’au plan national sur les mécanismes de prévention et de gestion des crises, comme cela aurait été possible, afin d’améliorer les opérations. La qualité des Evaluations internes reste encore insuffisante également.

**PREVENTION ET GESTION DES CRISES SOCIO POLITIQUES**

**Pertinence.** Les effets définis dans le CPAP sont : Prévention gestion des crises, conflits et catastrophes assurées par des dispositifs nationaux, régionaux, départementaux, communaux et communautaires efficaces. Ils sont en ligne droite des axes et des priorités de la SDRP, et découlent du Programme UNDAF (2009-2013).

**Efficacité**. En ce qui concerne l’appui à la HACP,Le taux d’exécution des activités restantes et inscrites dans le PTB 2012-2013 est de 94,42% et les chances d’atteindre un taux de 100% en fin décembre est réel. Les responsables des deux Institutions relèvent toutefois les longs délais entre la transmission des rapports et les décaissements trimestriels, ceci jouant négativement sur les modalités d’exécution des activités.

**Efficience.** Le fait que les ressources de la composante sont programmées, exécutées et justifiées dans le cadre des procédures du PNUD, est propice à une gouvernance de qualité. Les marchés sont passés dans des protocoles centrés sur la transparence et l’équité et aboutissant à une rationalité de fait qui ne peut que servir l’efficience du programme. Toutefois, pour ce qui concerne les rapports directs entre le bénéfice des actions et les coûts, les responsables de la HACP sont plus réservés.   L’examen de l’efficience peut s’apprécier aussi par un examen comparatif des différentes options et des stratégies déployées. A ce niveau des critiques émergent sur les niveaux d’implication des services techniques dans l’exécution des projets, sur l’accent mis dans l’appui aux coopératives au détriment des initiatives individuelles, et sur les rôles des ONG.

**Impacts.** Les deux Institutions nationales ayant été visées par le renforcement des capacités en matière de consolidation de la Paix sont : la HACP et la CNCCAI. La HACP dispose d’un plan stratégique élaboré avec l’appui de la coopération suisse en 2013. Il s’agit d’un document fondamental qui fait d’abord un diagnostic approfondi de la situation de l’Institution, de la perception de la consolidation de la paix, du point de vue des principaux acteurs, notamment des ex combattants, tout en s’attachant à mettre en relief la mesure dans laquelle les sources potentielles de conflits s’atténuent ou non. Ce document est un outil essentiel de planification et de gestion aux mains de la HACP. **Au plan organisationnel,** l’Institution a vu la création en son sein de 3 départements. Sur le plan opérationnel toutefois des faiblesses importantes subsistent en ce qui concerne la mise en œuvre des appuis aux communes.  Le suivi est ponctuel et ne dure que le temps de la mise en œuvre des actions. La HACP dispose d’une délégation dans chacune des Régions, ceci représente un pas en avant dans l’ancrage régional et l’adaptation aux spécificités locales dans la consolidation de la paix ; mais celles-ci représente de véritables faiblesses. **Au plan de la** **Communication, l**e PNUD a appuyé l’élaboration d’une stratégie de la communication, comblant un vide essentiel.

**CNCCAI.**  Un Plan stratégique d’action a été élaboré en 2012.  Le PNUD a positionné un expert en Suivi Evaluation au sein du CNCCAI à travers lequel, cette fonction est assurée bien que pas suffisamment appuyée.

**IMPACTS** **Sécurité générale**. Les attaques avec usage d’armes indiquent qu’il n’y a pas encore un rétablissement significatif à une situation normale dans la Région de Agadez, si l’on compare les trois années que sont 2011, 2012 et 2013. Toutefois, les observateurs notent une accalmie au cours du dernier semestre de 2013. Ceci est confirmé par les témoignages des acteurs économiques clés de la Région de Agadez, rencontrés à la Chambre de Commerce.

La HACP a organisé 5 foras en 2012 et une en 2013. Le rapport d’évaluation de la mise en œuvre des foras n’est pas encore disponible. Selon la Directrice du Département de Prévention et Gestion des Conflits, les données préliminaires du taux de mise en œuvre des recommandations serait de 80 %. Selon les ex combattants ayant assisté au fora d’Arlit, les recommandations ont été faiblement appliquées.

**Accroissement des revenus de la population.** L’Evaluation du Projet PRC/PGC indique une appréciation globale positive en ce qui concerne les impacts pour les bénéficiaires. La Mission n’a pas pu visiter les quatre régions d’intervention de ce Projet, ayant constitué le vecteur essentiel de promotion de l’auto emploi et d’insertion socio-économique. Dans la seule commune visitée, plusieurs remarques peuvent être faites ; les membres des coopératives ayant été bénéficiaires des appuis restent limités ; la reproductibilité et la consolidation des effets est incertaine pour une large fraction et enfin il persiste un ressentiment important chez les ex combattants. .

**Connaissance sur risques liés aux mines et engins.** Selon les estimations, 75 % des personnes auraient été touché par les actions de sensibilisation, dans les 15 communes de la Région de Agadez.

**Déminage et collecte des armes illicites.** 44 kms de routes déminées (routes nationales) ; en 2011-2012, 949 723 m2 déminés dans le secteur de Gougaram et TchounTchoulous ; en 2012-2013 65 800 m2 (avec l’appui du Projet Consolidation de la Paix). Il resterait 615.723 m2 à déminer.

**Durabilité.**

**CNCCAI.** La poursuite de l’activité de sensibilisation et de déminage n’a pas été régulière et reste interrompue alors que les actions ne sont pas achevées.La cellule régionale de déminage, mise en place grâce au financement du Projet de contribution à la consolidation de la Paix ne dispose pas de ressources provenant du budget national pour pérenniser son existence au stade actuel, au-delà du Financement accordé par le Projet de contribution à la Consolidation de la Paix.

**HACP.** L’Etat nigérien s’est fortement engagé dès 2011 pour la consolidation de la Paix ; après un recul en 2012, la contribution est repartie à la hausse en 2013. Les données sur les projections budgétaires sur ressources propres de l’Etat (période 2011 à 2013) à allouer à la HACP dénotent l’engagement croissant de l’Etat et par conséquent une volonté de pérennisation. En dépit de cela, la visibilité des appuis directs aux communes reste insuffisante au vu des enjeux, notamment en ce qui concerne les infrastructures et actions d’aménagement relatifs à la prévention des catastrophes et aux actions d’insertion économique, dans la région visitée par la Mission. ,

**Questions transversales.** Dans les Projets directement mis en œuvre par le PNUD, un effort important a été fait pour la prise en compte du genre et de l’Environnement comme l’indiquent les rapports d’évaluation. Ces efforts du PNUD se sont traduits en effets différenciés mais globalement insuffisants encore pour la prise de conscience et la mise en œuvre des préoccupations liées au suivi évaluation, au genre et à l’environnement.

 **Analyse.** Le PNUD a joué un rôle crucial dans les actions de consolidation de la Paix, sur le plan **stratégique**, en engageant des actions de soutien de manière précoce et en se montrant flexible face aux besoins et aux urgences liées aux actions de consolidation de la Paix. Elle a travaillé à une prise de conscience de l’intégration du genre des droits de l’homme dans les actions, mais les effets restent encore timides dans les faits. En outre des appuis importants pour le Suivi Evaluation ont été apportés. **En matière opérationnelle**, En s’engageant comme leader dans les actions de déminage et de sensibilisation, ainsi que dans les appuis concrets pour faciliter la réinsertion des populations dans les zones à risque et sujettes aux troubles socio politiques ou en sortant ; en réussissant à donner du crédit aux Institutions républicaines vouées à cette Mission, permettant la mobilisation de ressources auprès d’autres Partenaires. **En matière de gestion des connaissances**, il ressort qu’il n’y a pas eu de bilans sur les pratiques et de partage aussi bien au sein des régions qu’au plan national sur la consolidation de la Paix.

**Facteurs de succès.** La HACP a bénéficié d’un engagement au haut niveau qui se traduit par son ancrage au niveau de la Présidence de la République. Tout comme la HACP, la CNCCAI est ancrée au niveau de la Présidence et bénéficie du soutien politique de haut niveau. Elle a réussi à convaincre et à engager comme fers de lance de ses actions les ex combattants à travers les relais pour la sensibilisation et les opérations de déminage : qui mieux qu’eux connaissent le terrain et sont en mesure d’informer mais aussi de procéder aux opérations de déminage avec le soutien technique du Génie militaire ?

**Facteurs limitants.** Le premier facteur limitant des interventions de la HACP réside dans la faiblesse de la capitalisation des approches opérationnelles mises en œuvre au cours des cinq dernières années. Le second facteur limitant est constitué par la faiblesse et la non opérationnalité des Délégations régionales dans une fonction de contribution à la formulation des plans annuels, du suivi évaluation, notamment des recommandations issues des Foras. Enfin pour ce qui concerne la HACP, le dernier facteur limitant peut résider dans la mobilisation continue des ressources financières pour soutenir les investissements publics à travers les communes, mais surtout une gestion transparente, à travers des mécanismes incluant les représentants des différents corps sociaux et un contrôle strict des pouvoirs publics. La CNCCAI a été limitée dans la région d’Agadez, au cours de l’année 2013, par les incertitudes de financement pour permettre aux relais et aux démineurs de poursuivre sans discontinuité leurs opérations suspendues depuis Janvier 2013, alors que le chantier reste ouvert.

##

**Enseignements**

**Gestion Stratégique**. Le PNUD est bien en ligne avec les priorités de la Politiques et des axes de développement du Gouvernement Nigérien. Le PNUD a pris en considération les questions du genre ainsi que des Droits de l’Homme dans ses actions ; toutefois, ces dimensions ne l’ont été que timidement encore dans les actions mises en œuvre par les Principaux Partenaires du pays. Si le PNUD a fait la promotion du suivi Evaluation et y a contribué effectivement, la GAR reste très insuffisamment encore au centre du management stratégique (à la fois pour le CPAP et les différents PTA). Le PNUD a joué un rôle crucial, parfois de leadership dans le renforcement des capacités au plan institutionnel, au plan de la Planification et a contribué à leur crédibilité.

**Opérationnel**. L’Assistance technique et les conseils du PNUD sont fort appréciés par les Partenaires ; toutefois, les modalités et les délais de décaissement sont jugés bureaucratiques, consommatrices en temps, ce qui se répercute négativement sur la qualité de mise en œuvre des actions.

**Au plan de la coordination des actions**, le rôle du PNUD est reconnu par les interlocuteurs ; toutefois, il est estimé que ce rôle devrait pouvoir se prolonger davantage au niveau opérationnel dans les régions, en ce qui concerne l’action humanitaire et la prise en compte du relèvement.

**Au plan de la Gestion des expériences et des connaissances**, nous estimons cette fonction peut être améliorée aussi bien au bénéfice des Projets directs du PNUD que pour les Partenaires Nationaux.

**Recommandations**

**Sur le plan stratégique**

**Recommandation 1.** Une attention doit être accordée à la promotion de la Prévention, notamment dans la prise en compte de la Prévention des crises et Catastrophes par les Politiques sectorielles des Ministères clés comme l’Agriculture, l’Elevage, l’Urbanisme et l’Habitat, les Infrastructures.

**Recommandation N°2 :** Elaborer un programme de réorganisation, de renforcement des capacités, déconcentration et décentralisation des actions de la HACP suite à un diagnostic institutionnel avec un mécanisme de suivi des recommandations des foras et rencontres & dialogue politique.

**Recommandation N°3.** Soutenir la HACP dans la mise en place d’un fonds de garantie

**Recommandation 4.** Un plan précis de désengagement de l’expertise du PNUD doit être établi à partir d’un diagnostic des capacités existantes et des délais nécessaires pour les relayer par du personnel pris en charge par le Budget du Niger

**Au plan opérationnel**

**Recommandation 1.** L’amélioration des modalités de décaissement et l’appui en ce sens des capacités des institutions Nationales sur les procédures du PNUD, par des actions complémentaires de formation de personnel des Institutions Partenaires

**Recommandation N°2.** Le PNUD devrait considérer des conseils plus rapprochés et plus pertinents (que ceux mis en œuvre actuellement avec les VNU) au niveau de l’opérationnalisation des actions de prévention et de gestion des catastrophes.

**Recommandation N°3**. Aider à promouvoir un système d’informations autour d’un partenariat multi sectoriel :

**Recommandation N°4.** Soutenir la HACP dans l’élaboration d’un plan opérationnel annuel

**Recommandation 5**. Effectuer une capitalisation des pratiques en matière de gestion des crises au

# I CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CPAP

## 1.1 CONTEXTE

Le Niger est un pays enclavé de l’Afrique de l’Ouest dont la superficie est de 1 267 000 km². Il est entouré par le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Nigeria, le Tchad, la Libye et l’Algérie. Les deux tiers du territoire sont situés en zone saharienne et sont donc désertiques. L’indice synthétique de fécondité est parmi le plus élevé au monde. Il s’établit à 7,1 enfants par femme en 2006. Le taux de croissance démographique est estimé à 3,9% (RGPH-INS 2012). Le taux de pauvreté demeure relativement élevé. En effet, 59,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Sur le plan nutritionnel, 30% de la population nigérienne est victime de l’insécurité alimentaire. Le taux de malnutrition affectant les enfants de – 5ans : La malnutrition chronique touche en moyenne un enfant sur deux dans la tranche d’âge de 6 à 59 mois tandis que la malnutrition aiguë  globale (MAG) touche au moins, un enfant sur dix ; entraînant des conséquences négatives importantes sur le développement des enfants de 0 à 5 ans, leurs capacités cognitives et leurs futures capacités productives à l’âge adulte. Les couches les plus vulnérables et les classes socio-économiques les plus pauvres sont particulièrement touchées. 6 ménages agricoles sur 10 ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires que pendant une période de 3 mois dans l’année

L’économie du Niger est peu développée. Elle repose essentiellement sur le secteur primaire (agriculture et élevage) organisée autour d’une multitude de petits producteurs dont une partie se rassemble en groupements. Ce secteur représente 46,2% du PIB. Ce secteur dépend pour une large part des paramètres climatiques. Le secteur secondaire constitué principalement de l’industrie minière contribue pour 12% du PIB en 2009, et le secteur tertiaire pour 41,8%.

Les pays est souvent en proie aux aléas climatiques qui alternent inondations et sécheresses. En 2009 et 2010, le déficit pluviométrique a entrainé un important déficit céréalier de 120000 tonnes et fourrager de 16 millions de tonnes. S’agissant des inondations, elles ont provoqué en 2009 et 2010 la perte[[1]](#footnote-1) de plusieurs dizaines de milliers de têtes de bétail dans plusieurs régions du pays, la dégradation de plusieurs centaines d’hectares de cultures, l’effondrement de plusieurs milliers d’habitations

En plus des catastrophes naturelles, le Niger souffre aussi des crises et conflits politiques ayant comme conséquence de créer un climat d’instabilité institutionnelle. Dans le contexte d’élaboration du programme de renforcement des capacités en 2011, le pays venait de connaître un coup d’Etat militaire le 18 février 2010. Ainsi, les institutions de l’ancien régime ont été dissoutes et à la place s’est substitué le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD). Un régime de transition a été mis en place avec comme objectif fondamental l’organisation des élections présidentielles, législatives et communales.

Par ailleurs, d’autres facteurs d’instabilité externes ont eu une influence négative sur le contexte national. En effet, les troubles et la guerre en Lybie, pays frontalier du Niger ainsi que la guerre en Côte d’Ivoire, ont provoqué un retour massif de milliers de Nigériens installés depuis plusieurs années dans ces pays et qui sont rentrés au Niger en abandonnant tous leurs biens dans des conditions dramatiques. Selon le CIC (2011), à la date du 19 août 2011, 115 512 personnes (dont 3338 africains non nigériens en transit) ont été officiellement enregistrées aux principaux postes d’entrée du pays : Assamaka, Dirkou et l’aéroport de Niamey pour les retournés de Lybie (94 771 personnes) ; Gaya, Makalondi et Niamey pour ceux de la Côte d’Ivoire (20 314 personnes).

La situation d’insécurité globale qui prévaut et plus particulièrement dans le Nord et du pays constitue un facteur de risque pour le développement économique et social de la région. Elle contribue à exposer les populations aux crises humanitaires récurrentes et accentue la dégradation des indicateurs socio – économiques (santé, éducation, emploi, revenus, etc.) dans la région. Carrefour entre le nord et le sud du continent, avec de vastes étendues désertiques difficiles à contrôler, le territoire nigérien est à l’instar des pays de la bande saharienne propice aux trafics illicites, notamment des armes et stupéfiants. Ces trafics alimentent l’insécurité et rendent la situation particulièrement préoccupante dans le nord du pays où se concentrent les exploitations minières vitales au développement économique du pays.

**SDRP**

 En réponse aux multiples défis, dont ceux de l’atteinte des OMD à l’horizon 2015 et conformément à son adhésion à la Déclaration du Millénaire et aux Conclusions du Sommet mondial de 2005, le Gouvernement du Niger a élaboré de manière participative la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012, basée sur les OMD et sous tendue par plusieurs stratégies et politiques sectorielles. La SDRP trace les contours d’un programme quinquennal de développement du pays articulé autour de sept axes stratégiques : 1) La recherche d’une croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d’emplois ; 2) L’accès équitable à des services sociaux de qualité ; 3) La maîtrise de la croissance démographique ; 4) La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables; 5) Le développement des infrastructures ; 6) La mise en place d’une gouvernance de qualité ; 7) La mise en œuvre efficace de la Stratégie. La mise en œuvre effective de cette stratégie a pour but d’atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l’horizon 2015 et de réaliser la Vision que le Niger s’est fixée à savoir : **«** D*evenir un pays émergent, bâti sur une économie dynamique, diversifiée, durable et harmonieusement répartie sur le territoire national, une République moderne, démocratique, citoyenne et bien gouvernée, une nation riche de sa culture et de ses valeurs partagées, une société ouverte sur le monde et attachée au savoir et à l’innovation technologique, indemne de la corruption et de la pauvreté, prospère, équitable et solidaire, respectueuse de l’éthique, unie, en paix et engagée à favoriser l’intégration africaine* «**.**

**Processus d’élaboration de l’UNDAF.** L’Equipe de Pays des Nations Unies, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a conduit l’exercice de formulation de l’UNDAF 2009-2013 en associant tous les partenaires: Administration publique, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers. Cet exercice s’inspire des leçons tirées de la mise en œuvre de l’UNDAF 2004-2007 et des acquis de la participation active du SNU à l’élaboration de la SDRP 2008-2012.

 **Le programme objet de la présente évaluation : Prévention, Gestion des Crises et catastrophes et relèvement**

Il a deux volets : a) l’appui aux mécanismes de prévention et gestion des crises et catastrophes, b) prévention et gestion des crises socio politiques

**A. Appui aux mécanismes de prévention et de gestion des catastrophes et des crises**

La crise alimentaire et le faible développement au Niger ont un impact sur les populations les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants. Les effets des différentes crises connues de 2005 à aujourd’hui sont une réduction de la disponibilité de la nourriture dans le pays et l’incapacité des ménages pauvres à pouvoir acheter des aliments. Cette situation est aussi aggravée par une dégradation environnementale crée par les phénomènes de désertification et de sécheresse, ainsi qu’une croissance démographique rapide et une faible gestion des ressources. Cette combinaison de facteurs a conduit à la réduction du potentiel en terre, la sous performance des systèmes de production, l’insécurité alimentaire et la baisse des revenus. L’analyse intégrée des facteurs de risque a nécessité une réponse appropriée dans le cadre de la prévention des crises, eu égard aux catastrophes naturelles récurrentes et au contexte du développement du pays.

S’agissant de la prévention et gestion des crises alimentaires et des catastrophes, les appuis du Programme de Pays 2009-13 ont ciblé les trois composantes du DNPGCA à savoir le Secrétariat Permanent, le Système d’Alerte Précoce (SAP) et la Cellule des Crises Alimentaires (CCA). Les activités ont permis de renforcer le fonctionnement du dispositif de prévention et de gestion des crises et des catastrophes en soutenant l’exercice des fonctions requises aux niveaux local et national pour le fonctionnement efficace du système. A cette fin, les appuis ont ciblé spécifiquement le renforcement de la complémentarité entre le niveau local et national pour la prévention et la gestion des crises et catastrophes à travers : (i) l’amélioration des capacités des dispositifs locaux en matière de collecte, gestion, et transfert de l’information vers le niveau central ; et (ii) le renforcement des capacités de traitement, d’analyse, et de planification et exécution des réponses à travers le plan national de prévention des catastrophes.

***Volet B : Prévention et gestion des crises sociopolitiques***

L’objectif principal du Programme de Pays sera d’appuyer le Niger dans la gestion et le règlement pacifique des différends, le rétablissement de la sécurité et la reprise économique dans les zones affectées. Les interventions ont ciblé : (i) les institutions en charge de la prévention et la gestion des crises et catastrophes ; et (ii) les communautés touchées par le conflit. Les activités seront axées sur l’appui au HCRP et à la Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites pour: La facilitation du dialogue politique et social autour de la résolution des causes du conflit ; L’appui à la gouvernance et au développement local dans les zones prônes aux conflits en capitalisant le potentiel socio-économique; L’élaboration d’un plan d’action national de lutte contre les armes illicites et des actions de sensibilisation sur le danger des mines et engins non explosés.

Le Haut-commissariat à la restauration de la paix et la Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites seront les agences d’exécution de ce programme.

## 1.2 LES TERMES DE REFERENCE

La présente Evaluation est rétrospective et centrée sur les effets. Il est attendu une analyse des effets sur l’ensemble des critères d’’évaluation (tels que formulés par le Comité d’ Aide au Développement de l’OCDE). Plus spécifiquement, il agit de :

* Examiner la mesure dans laquelle l’effet était-il aligné au mandat du PNUD et aux priorités nationales
* Examiner si les indicateurs retenus sont pertinents et suffisants pour mesurer l’effet. la mesure la dimension genre a-t-elle été prise en compte
* Examiner la mesure dans laquelle le PNUD a contribué à la réalisation de l’effet
* Examiner si Le PNUD peut réaliser toute sa contribution à la réalisation de l’effet dans le délai prévu
* Examiner si les résultats ont été obtenus à des coûts acceptables
* Examiner les conditions de pérennité des effets atteints
* Apprécier les impacts du point de vue des capacités individuelles et collectives (institutions) comme sur les conditions de vie des populations
* Faire une analyse critique des produits ainsi que leur contribution à l’effet
* Examiner si Les ressources allouées étaient suffisantes, disponibles à temps ; voir si les modalités de gestion utilisées étaient-elles justifiées et efficaces
* Examiner l’apport des stratégies de communication et du partenariat à la réalisation de l’effet
* Mettre en évidence les facteurs de succès, les contraintes
* Formuler les recommandations

# II METHODOLOGIE GENERALE

Si les cibles du CPAP sont clairement formulées et permettent de voir les produits, les effets ne sont pas suffisamment spécifiés, ainsi que les indicateurs de mesure pour l’Evaluation. La lecture du CPAP 2009-2013 indique que la plupart des indicateurs d’effets constituent des Produits ou des lignes d’actions ; ils ne sont pas mesurables. Il en découle que la situation de référence elle-même n’est pas déclinée en termes de données quantitatives. Il en ressort que les cibles de progression n’ont pas de signification dans un tel contexte au vu des observations faites précédemment.

La Mission a pris en considération les indicateurs qui s’avèrent mesurables, et a proposé des indicateurs additionnels mesurant ou permettant d’apprécier les cibles formulés ; sur la base des données qui seront collectées, elle appréciera leur évolution, soit en se basant sur des données quantitatives (si fiables et significatives), soit sur des données qualitatives collectées auprès d’un échantillon d’acteurs. A défaut de données comparatives, elle s’est contenté des appréciations et opinions des acteurs rencontrés en veillant au principe de la diversité, de la représentativité et de la triangulation des sources[[2]](#footnote-2). La matrice de l’Evaluation [[3]](#footnote-3) considère ces indicateurs issus des effets ainsi que des cibles, et l’ensemble des questions évaluatives indiquées dans les TDRs. Elle expose la logique allant de la question évaluative à l’analyse.

**Considérations pour l’échantillonnage et la collecte des données sur le terrain**

Les responsables des Institutions ayant été impliqué dans la mise en œuvre des Programmes relatifs à la Gestion des Catastrophes (DNPGCC, HACP, CNCCAI) ont été visées pour des entretiens (aussi bien en focus group qu’individuels) ; en outre des visites de terrain ont été organisées. Les informations sur les Interventions du PNUD en gestion directe et à travers les Institutions nationales permettent de retenir que plusieurs régions sont dignes d’intérêt. Un échantillon de deux régions donne une base importante pour la diversité des situations analysées (SAP, systèmes communautaires d’alerte, les rencontres inter communautaires pour la Paix, la nature différente des catastrophes en termes de cause…). La comparaison permet de formuler des analyses sur les facteurs qui ont joué dans un cas comme dans l’autre, et tirer par conséquent des leçons utiles.

**Eléments de justification du choix des régions**

**Pour le volet A)** la Région de Tillabéry a été l’objet de l’intervention du PRC/PGC ; de même, le DNPGCCA y est intervenu de manière importante en matière de prévention des crises alimentaires, aussi bien au niveau du renforcement des capacités, au niveau régional et communal (communes de Flingué et Oualam où ont été mis en place des OSV). Il y a eu aussi au niveau opérationnel des actions de gestion & relèvement lors de crises au cours des années de mise en œuvre du CPAP. La région d’Agadez a connu des interventions importances de gestion et relèvement lors des inondations de 2012, et a bénéficié aussi d’importants appuis pour le développement des capacités en matière de prévention et gestion & relèvement au niveau régional et de plusieurs communes.

**Pour le volet B)** La région de Tillabéry a la particularité d’avoir accueilli trois interventions majeures dont le programme de renforcement des capacités pour la prévention et la gestion des conflits dans les communes de Anzourou et de Tondikiwidi , le projet contribution à la consolidation de la paix dans le Nord ainsi que le projet d’appui aux réfugiés maliens financés par le BCPR et le Bureau régional. La région d’Agadez a connu des Projets relatifs à la consolidation de la Paix, ainsi que des initiatives importantes conduites par le CNCAI et le HCRP devenu HACP.

Sur la base des informations ainsi collectées, des critères d’importance et diversité des appuis dans les deux champs du Programme (volet prévention gestion des crises et catastrophes & relèvement et volet prévention et gestion des crises socio politiques), il est suggéré de retenir comme terrain les régions de Agadez et Tillabéry.

La Mission a estimé nécessaire de rencontrer dans les deux régions (Agadez et Tillabéry), un échantillon pertinent de sites & localités & communes et d’acteurs permettant de donner des réponses rigoureuses et sans équivoque aux questions évaluatives. L’échantillon des acteurs rencontrés (nombre, diversité) doit être considéré avec rigueur pour donner de la crédibilité aux appréciations qualitatives. Le nombre et la diversité des personnes rencontrées répondant sur des questions spécifiques (impacts) est important pour assurer la représentativité de l’appréciation et du jugement. Des guides d’entretiens présentent les Institutions et acteurs à rencontrer, le profil et les caractéristiques des acteurs, ainsi que le nombre et la diversité. [[4]](#footnote-4)

Des comptes rendus succincts d’entretiens ont été dressés pour chaque entretien ; ils figurent en annexe constitué en document distinct ; ils fournissent les justifications des constats, et des propositions du rapport, et constituent les sources des encadrés du rapport.

**Contraintes dans la mise en œuvre de la méthodologie et limites de l’Evaluation**

La principale contrainte tient à la durée de la Mission. L’étendue des questions évaluatives exigeait des rencontres avec une diversité d’acteurs comme l’indique la note méthodologique ; cela n’a pas été possible comme souhaité du fait de l’insuffisante disponibilité des personnes ressources et temps imparti à la Mission. Certains acteurs institutionnels importants n’ont à ce titre pas pu être rencontrés, selon les conditions souhaitées par la Mission, faute de disponibilité et de délai pour la réalisation de la Mission ; cette remarque concerne également même certains responsables clés du PNUD, pour les Programmes évalués.

En outre, le temps de séjour dans les régions n’a pu être suffisant (5 jours de rencontres avec les institutions régionales, les acteurs économiques, les autorités administratives, la population) pour déployer de manière adéquate la méthodologie. Dans la région d’Agadez, c’est seulement une commune qui a été visitée (seulement une journée), alors qu’il aurait été nécessaire d’en faire au moins deux, comme indiqué préalablement dans la note méthodologique. Les coopératives (trois rencontrées) et acteurs locaux (un groupe de relais & sensibilisateurs et un groupe de démineurs) rencontrés dans les communes, n’ont pas été à la hauteur du nombre souhaité également. Ce qu’exigeait le principe de la multiplicité et de la triangulation.

La seconde contrainte tient aux conditions de sécurité. La Région de Tillabéry n’a pu être l’objet de visite de terrain en tant que telle (une demi-journée); bien qu’une sortie ait été organisée là-bas, c’est seulement deux personnes (représentant des Institutions) qui ont été rencontrés ; les autres étaient indisponibles. La situation sécuritaire dans la dite région n’a pas permis à la Mission de mener des investigations auprès de communes et des populations pour mesurer les effets et recueillir leurs appréciations et perspectives, surtout sur la question des crises alimentaires.

*Last but not least*, des informations de base sur les indicateurs additionnels suggérés dans la note méthodologique soient n’existaient tout simplement pas, soit n’étaient pas organisées et présentées selon une durée couvrant celle du CPAP, soient n’étaient pas suffisamment précises. Ceci reflète les faiblesses des systèmes de suivi évaluation au sein des Institutions nationales.

Le rapport est constitué de trois parties :

* La première concerne le volet des crises et catastrophes
* La seconde partie concerne le volet des crises socio politiques et la consolidation de la Paix
* La troisième, plus limitée tire les enseignements et formule quelques recommandations sur les deux volets de l’Evaluation.

# PREMIERE PARTIE : PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES ET CATASTROPHES

# I Pertinence

Les effets définis dans le CPAP sont : Prévention gestion des crises, conflits et catastrophes assurées par des dispositifs nationaux, régionaux, départementaux, communaux et communautaires efficaces. Ils sont en ligne droite des axes et des priorités de la SDRP, et découlent du Programme UNDAF (2009-2013), comme l’illustre l’Evaluation des Activités de Développement au Niger. 2013 ans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Pertinence de la composante crise par rapport aux priorités nationales

|  |
| --- |
|  |
| **contributions du Programme** | **source de pertinence dans les deux cycles de SRP/Niger** |
| **2002-2007** | **2008-2012** |
| NiveauStratégique | Renforcement du cadre de consolidation de la paix (CPAP2004 et 2009) | **axe 2 :** Développer les secteurs productifs, essentiellement à travers le secteur rural et le secteur privé en général (Développement des secteurs productifs)**axe 3 :** Prendre des mesures directes de lutte contre la pauvreté. C’est l’axe « Garantir l’accèsdes pauvres aux services sociaux de base »**axe 4 :** Garantir une bonne gestion du développement à travers « la promotionde la bonne gouvernance, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et la décentralisation » | **axe 2 :** L’accès équitable à des services sociauxde qualité**axe 3 :** La maîtrise de la croissance démographique**axe 4 :** La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables**axe 5 :** Le développement des infrastructures**axe 6 :** La mise enplace d’une gouvernance de qualité |
| Développement de capacités stratégiques en matière de prévention et de gestion des crises |
| NiveauOpérationnel | Renforcement du cadre de consolidation de la paix (CPAP2004 et 2009) |
| Soutien à la réinsertion desex-combattants et des victimes du conflit |
| Déminage et collecte d’armes illicites |
| Développement de capacités de prévention et gestion des crises |

Les cibles concernent le renforcement des capacités des Institutions nationales, dans le cas de la Prévention et la Gestion des Crises Alimentaires et Catastrophes, il s’agit du DNPGCC (Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes) ; les impacts ou les effets finaux sont : une réduction des crises et de la vulnérabilité des populations, en vue d’une amélioration de la sécurité alimentaire et de l’atteinte des objectifs du Millenium pour les OMD.

**Les indicateurs déclinés sont :**

* Programme ciblé de renforcement de capacités du SAP et HCRP développés
* Programme à moyen terme de prévention et gestion des crises et conflits opérationnel avec appui du BCPR
* Cadre stratégique pour le contrôle de la circulation des armes illicites disponible
* Campagnes sensibilisation en faveur des populations sur les risques liés aux mines et engins non explosés menées

Il s’agit d’indicateurs d’activités traduisant insuffisamment les impacts et les effets directs attendus. Si l’élaboration des cadres stratégiques et des plans d’action peuvent être retenus comme indicateurs de performance ; les autres indicateurs auraient pu être déclinés en effets et non simplement en activités. Dès lors que certains indicateurs ne sont pas adéquatement libellés les données sur la situation de référence ne le sont non plus. Il devient de manière logique difficile de mesurer les efforts vue des effets

**Quelques remarques sur les insuffisances dans la formulation des indicateurs :**

**Prévention et Gestion des Crises et Catastrophes**

* Les cadres de planification élaborés sont-ils connus et appropriés au plan régional et communal, les PCD intègrent-ils ces directives et orientations, sont-ils traduits dans les plans d’action annuels ? quel est le nombre et la qualité des systèmes communautaires (OSV/SCAPRU existant et fonctionnels ?
* Quelle est l’incidence du renforcement des capacités, de la création des comités de concertation (échelle nationale, échelle locale) sur la réduction de la vulnérabilité : délai d’information sur les risques de catastrophe, délai d’acheminement de l’aide humanitaire, conformité de l’aide avec les dégâts enregistrés, taux conformité des aides/ dégâts répertoriés ; pourcentage des sinistrés ayant réussi le relèvement…
* Quelle est l’incidence des mesures de prévention sur les adaptions aux risques (taux de PCD disposant d’un schéma d’aménagement actualisé intégrant les risques (dont les inondations) liés à l’aménagement urbain
* Quel est l’incidence des mesures de prévention contre les crises alimentaires :
	+ pourcentage de producteurs utilisant au moins 75 % de semences sélectionnés adaptés dans leur stock de semences,
	+ pourcentage de personnes ayant accès à un système d’informations fiables « utiles » permettant d’anticiper et de s’adapter à la pluviométrie (cultures, inondations…),
	+ pourcentage de producteurs mettant en œuvre des activités d’adaptation en saison sèche générant au moins l’équivalent de leurs revenus tirés de la saison hivernale : maraîchage, embouche animale, artisanat, activités de transformations, emplois salariés saisonniers, commerce etc.….).

Les effets finaux auxquels on est en droit de s’attendre concernent directement la progression vers les OMD. Les indicateurs, en traduisant les effets pour les populations, traduisent les résultats des appuis, mais aussi des capacités acquises par les Institutions publiques, car pour une part importante, elles constituent le canal pour les interventions du PNUD.

Les produits déclinés dans le CPAP et les activités menées correspondent aux contraintes et à des priorités telles qu’ils étaient au niveau du DNPGCC : le renforcement des capacités et l’appui à la mise en œuvre des plans de soutiens.

# II Efficacité

Les principaux produits attendus du CPAP relatifs à la Prévention et à la Gestion des Crises et Catastrophes sont présentés dans les différents PTA et repris dans la note de cadrage méthodologique. Le taux de consommation du PTA est estimé à 98%. Il restait à exécuter les deux ateliers de formations sur la prise en compte de la réduction de risque des catastrophes dans les programmes de développement.

Le PNUD a démontré une flexibilité et une capacité d’adaptation en réponse à l’évolution du contexte national, en particulier des crises socio politiques et des catastrophes. C’est à ce titre qu’il a successivement conçu et mis en œuvre le PCP/AA et le PRC/PGC. Les Evaluations de ces deux Projets montrent leur pertinence ainsi que l’efficacité avec laquelle ils ont été mis en œuvre. Dans le cadre de le l’IDS (Initiative de Stabilité) le PNUD a réussi à mobiliser des ressources qui ont permis de consolider les acquis des Projets précédents, évitant ainsi des passages à vide.

Sur un autre plan, pour répondre aux inondations de 2013, sur requête du Premier Ministère du Niger, le PNUD a réussi à mettre à disposition des ressources en urgence.

Le PNUD a joué un rôle déterminant dans le soutien à l’élaboration de l’ensemble des documents de planification durant la période, en apportant une contribution, mais aussi les conseils et l’assistance.Le PNUD a aidé au plan conceptuel la base de données constituant le système d’informations de la CCA, grâce à un Assistant mis à disposition. Si le relèvement occupe aujourd’hui une place importance dans la stratégie et les actions d’urgence, et cela est dû aux apports répétés du PNUD ; le CCA accordant jadis une attention insuffisante à cette dimension. Il en est de même de la Prévention, dimension sur laquelle, le PNUD a réussi à accroître la prise de conscience sur la priorité à accorder à cette dimension.

Mais, les ressources nécessaires ont toujours été allouées avec un mois de retard en moyenne, du fait des insuffisances dans le contrôle financier et la fourniture des pièces justificatives par le DNPGCC, et aussi des exigences « jugées élevées » du PNUD. Cette contre-performance s’explique par les faiblesses du DNPGCC en matière de production de pièces justificatives ; ceci repose notamment sur l’absence de procédures de vérification et de traitement au niveau régional avant leur transmission à la cellule de comptabilité au sein du DNPGCC. Elles s’expliquent aussi par les lenteurs de réaction au niveau du PNUD et l’exigence de procéder au prochain décaissement seulement si l’ensemble du dossier de la période passée est traitée convenablement (fourniture de l’ensemble des pièces justificatives).

# III Efficience

« L’efficience comme mesure du rapport coût-efficacité des livraisons de produits et de résultats, reste une dimension toujours délicate à documenter dans les programmes. Il n’y a généralement pas de normes auxquelles se référer pour déterminer quelles sont les standards à suivre pour cette fonction. De surcroît, la politique de confidentialité du Bureau n’a pas permis à la mission d’accéder aux rapports d’audit qui auraient pu renseigner sur la qualité de la gestion des ressources.

Le fait que les ressources de la composante sont programmées, exécutées et justifiées dans le cadre des procédures du PNUD, est propice à une gouvernance de qualité. Les marchés sont passés dans des protocoles centrés sur la transparence et l’équité et aboutissant à une rationalité de fait qui ne peut que servir l’efficience du programme »[[5]](#footnote-5).

Les responsables du DNPGCC dont d’avis que le PNUD a apporté les appuis de la bonne manière. La Mission n’a pas été en mesure d’examiner les options qui étaient possibles, de les comparer et faire apprécier avec des appuis en termes de renforcement des capacités initiées par d’autres Partenaires techniques et financiers, faute de temps

# IV Impacts

Les impacts sont à rechercher d’abord au niveau du renforcement des capacités des Institutions Nationales, mais aussi sur les populations touchées par les crises et catastrophes et pour lesquelles le PNUD a eu de façon directe ou indirecte apporté des appuis (comme suggéré dans la matrice des Questions Evaluatives de la proposition méthodologique).

## 4.1 Le renforcement des capacités du DNPGCC

Au plan de la planification stratégique et à court et moyen terme, les Institutions Nationales ont vu leurs capacités se renforcer.

**Au plan institutionnel et organisationnel**, on a assisté à la création du DNPGCC ; avec des rôles redéfinis et des liens plus harmonisés (mais restant à améliorer de l’avis d’observateurs) entre cellules qui la composent : la SAP qui s’occupe de la prévention des crises alimentaires mais aussi de l’alerte précoce pour les catastrophes, la CCA qui s’occupe aussi bien de l’aide humanitaire d’urgence que de la gestion des catastrophes, la cellule des filets sociaux gérant l’appui aux plus vulnérables à travers les cash transfert et les opérations « Food for Work », un Secrétariat Permanent ayant pour rôle la coordination a été mis en place. Ceci a permis de prendre en compte des catastrophes dites naturelles dans la prévention et la Gestion par des Institutions déjà existantes et qui s’occupaient uniquement des crises alimentaires. L’on dispose à présent, de mécanismes institutionnels prenant en compte la Prévention des catastrophes naturelles aussi bien que des catastrophes alimentaires, et ceci de manière intégrée.

Des instances de concertation impliquant l’ensemble des acteurs concernés ont été mises en place aussi bien au plan régional que national : Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes, Comités régionaux de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes. Ceci a permis aux différents acteurs de voir reconnus leurs rôles et responsabilités, de mener une concertation périodique et des actions complémentaires et cohérentes en matière de prévention et de gestion.

Au plan des capacités de planification, plusieurs documents de planification ont pu être élaborés ; il s’agit de :

* la stratégie nationale de réduction des risques et catastrophes
* le plan d’action pour la réduction des risques et catastrophes
* le plan de contingence anti risques
* la revue annuelle de la situation alimentaire (élaboré en fin de campagne par le SAP chaque année, en partant du niveau de vulnérabilité au niveau des régions, départements et communes, ce qui permet l’élaboration des plans de soutien)
* la stratégie nationale de communication sur les risques et catastrophes
* la cartographie nationale des risques et catastrophes ; avec une régionalisation en cours (4 régions)
* une stratégie nationale de relèvement, en cours d’élaboration

Il y a eu des améliorations dans les opérations de collecte des informations et de transmission du fait de la mise en place des structures au niveau local (comités régionaux, départementaux mais aussi OSV et SCPRU). Les alertes se font plus précocement, de manière plus systématique, et permettent de définir à l’avance des plans de soutien. « Par exemple en 2013, les autorités politiques ont été informées plus tôt que prévu des risques d’inondations »[[6]](#footnote-6).

**Sur le plan opérationnel**, « la CCA focalisé auparavant sur l’aide d’urgence, intègre la résilience et le relèvement »[[7]](#footnote-7), du fait des apports déterminants du PNUD à travers les notamment aspects suivants :

* Actions pilotes conduites pour l’amélioration de d’un habitat plus résistant (mieux construire)
* Actions et innovations pour soutenir le maraîchage
* Actions pour la reconstitution du cheptel
* Constitution de brigades pour la surveillance phyto sanitaires sur les sites maraîchers et soutiens ciblés aux maraîchers en zone vulnérable
* Actions de soutiens à la production et à l’accès aux semences sélectionnés adaptés (producteurs en zones vulnérables)

Le PNUD a procédé à une réallocation des ressources financières et techniques en faveur du volet des crises et catastrophes pour mieux prendre en compte la résilience et le relèvement ; et l’assistance technique accorde une priorité aux stratégies et actions de prévention.

Pour la mise en œuvre des opérations d’assistance, en ce qui concerne le CCA, les audits révèlent qu’il y a moins de faute grave (détournement, mauvaise gestion) de la part des ONG intervenant à présent. Cela a essentiellement été du à deux actions majeures mises en œuvre essentiellement avec l’appui de la GIZ : le contrôle et la sélection des ONG performances (exclusion de celles figurant sur une liste noire) et leur formation (meilleure connaissance des exigences du DNPGCC et de son manuel de procédures ainsi que de gestion, initiation aux outils et pratiques permettant d’améliorer l’assistance ainsi que le relèvement).

En ce qui concerne la mobilisation des ressources financières, les membres du CCA ont participé à un atelier de formation à Ouagadougou qui leur ont permis de connaître les outils et les exigences des projets éligibles pour le FEM (Fonds pour l’Environnement Mondial)», du fait de l’appui du PNUD.

Au plan du Suivi Evaluation,« le département de suivi évaluation du CCA dispose d’une plus grande capacité de suivre les opérations dans les régions et communes d’intervention et de faire l’état de la situation de manière actualisée ; elle donne la possibilité de mieux suivre et superviser les actions de nos partenaires sur le terrain. Cela a été possible grâce à une matrice d’indicateurs et de la base de données, produits élaborés grâce à l’appui et à l’assistance technique du PNUD »[[8]](#footnote-8). Le reporting et les rapports de suivi établis par chaque partenaire venant en appui sont consolidés à présent. ; « Auparavant, le suivi évaluation se faisait de manière disparate, chaque partenaire rendant compte à son Institution ; à présent nous travaillons ensemble). Des Evaluations sur les effets ont été commandités cette année : (i) évaluation de la vente à prix modéré, (ii) évaluation des projets d’atténuation des crises et de renforcement de la résilience, (iii) évaluation des opérations d’achat direct de mil auprès des producteurs, (iv) Evaluation des SCAPRU/OSV ». Le PNUD a fourni une expertise pour le reporting de ses activités, et cet expert en concertation avec les autres membres de la cellule ont mis à présent un dispositif plus cohérent de suivi et d’évaluation du DNPGCC dans son ensemble.

L’examen de la matrice de suivi-évaluation du Secrétariat permanent montre qu’elle est exhaustive en tant qu’indicateurs de mesure des activités. Toutefois, la matrice ne donne pas d’indications sur les effets et impacts du fait des actions et activités du DNPGCC. La qualité des documents d’évaluation doit sans doute être considérablement améliorée également[[9]](#footnote-9).

## 4.2 Les services techniques (plan national et régional) et les communes

Du fait des contraintes de temps, des entretiens ont été menés seulement avec la Protection Civile au plan national.Depuis 2009, la Direction s’est vu reconnaître la responsabilité de l’évaluation des besoins en cas de catastrophe naturelle. Ainsi ses capacités ont pu être renforcées sur plusieurs plans. « D’abord au niveau de la collecte des données (évaluations) des sinistres. « Nous avons été formés et dotés d’un outil de collecte & recensement des sinistrés et des sinistres subis. Les acteurs régionaux et départementaux ont aussi été formés à l’utilisation dudit outil». Toutefois des difficultés et contraintes subsistent pour la mise en œuvre de cette Mission.

1. La disponibilité de papier pour la reproduction et la dotation aux agents au niveau des régions, «  à cause de cela nos délégués régionaux ne parviennent pas à disposer des copies leur permettant de confronter les listes des bénéficiaires accompagnés de l’étendue des dégâts pour chacun avec la distribution des aides d’urgence ; ils se retrouvent ainsi en position affaiblie d’exercer leurs rôles de vérification » [[10]](#footnote-10)
2. La logistique nécessaire pour la collecte des données en milieu rural. « Déposer l’agent formé au niveau du département n’est pas suffisant pour qu’il se déplace convenablement dans les villages s’il ne dispose pas d’un moyen complémentaire (moto) ; de ce fait il peut arriver que certains villages ne soient pas couverts ;  par exemple en 2013, dans le département de Say, toute la commune urbaine a été recensée, de même que les communes de Ouro et Djaledjo ; mais dans la commune de Tamou, trois villages n’ont pas été couverts à cause de cela ; ce sont les autorités départementales qui ont relevé cela, lorsque nous avons établi notre évaluation des besoins » [[11]](#footnote-11)
3. Les délais de transmission des données (fiches remplies) depuis le niveau local jusqu’au niveau national prennent beaucoup de temps, car effectuées manuellement,
4. L’actualisation et la précision sur certains indicateurs (par exemple il y a souvent des confusions entre chef de ménage et chef de concession dans les recensements)

Il ressort de ces constats que cette Institution n’a pas reçu suffisamment d’appuis logistiques pouvant lui permettre de remplir au mieux ses rôles pourtant cruciaux dans le Dispositif, notamment en ce qui concerne la production des informations sur les situations de catastrophes et le suivi de la gestion (conformité). « Nos besoins d’appui n’ont pas été pris en comptes dans les PTA …..Mais nous souhaitons fortement que cela le soit, car le Budget national, dans sa loi de programmation ne prévoit pas suffisamment de ressources à cet effet »[[12]](#footnote-12).

Au plan local, des Comités régionaux ont été mis en place ; les principaux constats peuvent être faits [[13]](#footnote-13):

1. Il y a à présent un Plan de contingence régional, révisé et actualisé annuellement
2. Il y a de fait un plan de soutien pour faire face à la vulnérabilité dans la région ; puis que chaque année les données relatives sont communiquées au niveau national. « le plan de soutien national est élaboré sur la base des données régionales »
3. Le mécanisme de remontée des informations a été amélioré ; il est plus fiable, car ce sont les maires des communes qui fournissent les informations de base, en se basant sur les données transmises par les conseillers. Ces informations sont vérifiées et contrôlées au plan départemental par les agents techniques concernés avant d’être communiquées au niveau régional.)
4. Avec l’internalisation des outils de suivi (grâce au CCA), au recyclage périodique, les services techniques régionaux estiment être à présent dans une meilleure capacité pour effectuer le contrôle des opérateurs
5. Auparavant l’assistance et les aides étaient gérés directement par le gouvernorat, et les donateurs intervenaient sans cohérence véritable. Maintenant c’est tout le comité régional qui est impliqué, avec une responsabilisation de chacun pour ce qui le concerne
6. Il y a une amélioration dans la sélection et le contrôle des partenaires de mise en œuvre des opérations humanitaires. C’est le comité régional qui sélectionne les ONG et opérateurs gestionnaires des aides du PAM ; pour les opérations Cash for Work et Cash transfert, c’est aussi le comité régional qui se charge de valider les opérateurs devant intervenir dans la région
7. Le comité régional ne contribue pas encore suffisamment des actions en matière de prévention, comme ce qu’elle a réussi à faire à travers l’assistance humanitaire et le relèvement, à travers ses membres ;

**Coordination des aides et des appuis par le comité régional**. Les témoignages indiquent que les services techniques, sous la houlette du Comité régional assure la coordination de l’assistance. « Chacun joue à présent ses rôles, et ce sont les institutions nationales qui assurent la gestion de l’aide » ; Il y a encore des difficultés, car les comités régionaux ne connaissent pas encore très bien leurs rôles**.** Si la mise en place des Comités (Plateforme Nationale et Plateformes Régionales) constitue un grand pas en avant, il n’en demeure pas moins que ces structures restent insuffisamment fonctionnels ; surtout au niveau régional. « Par exemple à Diffa, en 2012, lors de la préparation des aides, j’ai pu constater une réunion du Comité régional avec seulement trois participants : le Président ; le représentant de l’Agriculture, le représentant du Génie Rural). En 2013, lors de notre passage à Dosso, j’ai pu constater que le taux de présence était beaucoup plus élevé, aussi bien au niveau régional que départemental »[[14]](#footnote-14).

Les services techniques rencontrés semblent avoir pris en compte les risques et la vulnérabilité dans leurs secteurs respectifs à travers l’identification précoce et la coordination à travers le plan régional. C’est la mise en cohérence à travers le comité régional qui semble constituer la progression.

**Les communes** restent à des niveaux inégaux de prise en compte des dispositions relatives à la Prévention et à la Gestion des Crises et Catastrophes. Dans la région d’Agadez, dans les deux communes où la Mission a eu des entretiens, il ressort que les avancées restent timides. La Commune de Agadez a pris des dispositions de prévention des risques liées aux inondations, a entrepris des actions de sensibilisation, mais jusque-là les modalités d’élaboration d’un schéma d’aménagement de la ville plus adéquat n’existe pas, et ainsi en est-il de Projets opérationnels en mesure de revoir l’occupation des terres, ainsi que la réfection des ouvrages ; les responsables de la mairie seraient conscients de cette nécessité »[[15]](#footnote-15).

Pour ce qui concerne la commune de Dabaga :

« Nous avons élaboré notre PDC en 2008 avec l’appui de l’ONG GAGE sur financement du PADDL. Ce PDC n’a pas été actualisé. Il existe un plan annuel pour 2012 avec l’appui de l’Etat et d’un projet Allemand (PRODEC) mais ce plan n’a pas encore été adopté par le conseil communal …….. Nous n’avons pas d’OSV au niveau communal, et il n’y a pas de SCAPRU dans notre commune. OXFAM nous a approchés pour un tel appui. La commune ne dispose pas d’agents en mesure d’assumer des tâches techniques de développement, notamment pour les aspects spécifiques liés aux enjeux de prévention et de la gestion des crises et catastrophes ; il n’y a pas de ressources suffisantes pour prendre en charge le personnel » Mairie de la Commune de Dabaga.

Ce témoignage de Dabaga illustre les défis auxquels les communes se trouvent confrontées : d’abord l’élaboration de dispositions particulières et spécifiques relatifs à la prévention et à la gestion des crises dans le PDC, puis décliné dans des plans annuels d’investissement, ensuite la mobilisation de personnel technique disposant de compétences ou pouvant être formés, stabilisés (soit au niveau régional ou au niveau de plusieurs communes en même temps) , en mesure d’assumer ces tâches techniques, et enfin la mobilisation de ressources (endogènes d’abord, puis exogènes) pour l’exécution. A des degrés divers les communes sont confrontées à ces défis.

Les systèmes communautaires d’information, de prévention et de gestion des crises et catastrophes ont connu une expérimentation ayant donné des résultats positifs, par quelques ONG. Ils se révèlent, en dépit des insuffisances constatées ici et là comme une voie permettant de renforcer les capacités de réponses et de gestion, de transmission des informations fiables et de gérer les crises à l’échelon local. Des avancées ont pues être effectuées au cours des dernières années. De 2009 à 2013, on a pu assister à la multiplication d’OSV et de SCAPRU. Sur cette dimension spécifique, ce sont les actions pilotes des ONG (CRS, OXFAM…) qui ouvrent la voie et demandent à être plus soutenues. L’Evaluation[[16]](#footnote-16) effectuée apporte les informations suivantes : 22 OSV et SCAPRU dans la région de Dosso, 23 OSV et 83 SCAPRU dans la région de Tillabéry, 22 OSV et 133 SCAPRU dans la région de Tahoua, 23 OSV et 34 SCAPRU dans la région de Maradi, 7 OSV et 20 SCAPRU dans la région de Zinder. La Mission a constaté qu’il n’y a pas d’OSV dans la région d’Agadez. L’évaluation met en exergue de nombreuses faiblesses au niveau de ces institutions, en soulignant qu’une bonne part n’est pas fonctionnelle ; elle n’explique pas les faiblesses persistantes de la majorité des OSV et SCPRU, ce qui ne permet pas de suggérer une stratégie de consolidation et d’harmonisation des pratiques de structuration et d’accompagnement pour le renforcement institutionnel des OSV et SCAPRU.

## 4.3 L’appui à la CCAH du Premier Ministère

L’appui à la Cellule de Coordination des Aides Humanitaires rattachée au cabinet du Premier Ministre et sa gestion des Inondations en 2012, à travers une subvention de 500 000 dollars US accordés par le PNUD. Cet appui fait suite à la requête du Gouvernement nigérien pour faire face aux urgences nées des inondations de 2012. Ce soutien révèle une flexibilité et une capacité d’adaptation aux attentes du Gouvernement en matière de gestion des catastrophes. Cependant les acteurs de l’aide Humanitaire ont des inquiétudes sur le niveau de cohérence des actions de cette cellule avec le DNPGCC qu’ils voient positionné à travers son mandat pour prendre en charge l’ensemble des catastrophes.

## 4.4 Les perceptions et appréciations des populations

La démarche méthodologique choisie a été l’étude de cas. Il s’est agi de choisir des sites ayant été affecté par des crises ou catastrophes et d’y mener des entretiens avec les populations concernées, de confronter les dites informations avec celles fournies par les autorités étatiques et communales.

Une seule région (région d’Agadez) a servi de terrain pour l’examen de la gestion des inondations) et une seule ville au sein de laquelle deux sites concernés ont été retenus : les quartiers Pays Bas et Katanga. Pour ce faire deux sites ayant été affectées par les inondations ont été retenues dans la ville de Agadez : il s’agit des quartiers communément appelées Pays Bas et Katanga. Les informations de base ont été fournies par un journaliste de la radio Nomade.

Le site de Pays Bas se caractérise par son exposition aussi bien aux inondations dues au Kori (inondation de 2009) qu’à celles des eaux pluviales (inondation de 2013). Le site de Katanga (aux alentours du domicile du sultan de l’Aïr, est caractérisée par les inondations des eaux pluviales directement. Le site a particulièrement été frappé en 2009 et 2013.

L’approche méthodologique a consisté à faire une comparaison de la prévention et de la gestion des crises vécues, à partir d’une grille d’appréciation (par les acteurs ayant été concernés): (i) accessibilité à des informations juste avant la survenue de la crise, (ii) délai d’intervention des secours, (iii) qualité de l’évaluation des besoins et des réponses/ besoins et au relèvement, (iv) prise de mesure de préventions pour de tels risques auxquels ils sont exposés. De manière pratique le focus group sur le site de Pays Bas a réuni cinq personnes dont le chef de quartier et l’imam ; dans le quartier Pays Bas il a regroupé environ trente personnes (parmi lesquels le chef de quartier, et des membres de la cour du sultanat) dont la moitié des femmes. Les limites à la conduite de cette étude de cas est de plusieurs ordres :

* un seul focus group sur chacun des sites ; alors qu’il aurait fallu en multiplier pour croiser les points de vue des différentes catégories de la population
* entretiens limités avec les autorités étatiques et communales ayant agi en amont et en aval de la crise

Ces limites invitent à considérer les constats avec prudence, à ne pas tirer des conclusions hâtives. Toutefois ces données invitent à des interrogations sur les interpellations qu’elles induisent, ce qui nécessite des investigations plus approfondies sur les impacts de la prévention et de la gestion des crises. Dans sa note méthodologique, la Mission des consultants avait prévu de conduire des études de cas du même type sur la situation des crises alimentaires dans la région de Tillabéry. Mais la durée du séjour au Niger, ainsi que les conditions sécuritaires n’ont pas permis cela.

**Informations sur les risques immédiats.** Les données collectées indiquent qu’il n’y a guère eu d’amélioration des informations sur les risques immédiats de l’inondation en 2013. « Du 14 au 16 Aout 2 fortes pluies ont causé des dégâts. Nous avons été surpris par la montée des eaux dans la nuit, vers minuit»[[17]](#footnote-17). Les habitants d’un autre quartier renforcent ce manque d’informations sur les risques immédiats, eux aussi. « Lors de le l’inondation de 2009, l’eau est venu du kori ; vers 15 H le maire de Dabaga a informé le maire d’Agadez sur la grande quantité d’eau qui déferlait sur la ville. Par Haut-parleur, le maire en a informé la population. Vers 3H45 l’eau a déferlé sur notre quartier emportant tout. J’ai perdu un nombre important de mon cheptel et ma maison. En 2013, l’eau est venu de l’Est des montagnes ; mais nous n’avons pas été informés, nous avons été surpris d’être submergés par les eaux …mais elle a été beaucoup moins dévastatrice que les inondations de 2009»[[18]](#footnote-18). On notera ainsi que pour les habitants de ce quartier si un mécanisme d’alerte a été actionné en 2009, cela n’a pas été le cas en 2013. Les habitants se sont trouvés surpris dans la nuit par la montée des eaux.

**Délai d’intervention.** Sur ce point les témoignages recueillis indiquent une nette amélioration. « Cette année, les secours sont arrivés une semaine après la catastrophe ; alors qu’en 2009, il nous a fallu attendre jusqu’à 10 jours » [[19]](#footnote-19) ; dans le quartier Pays Bas les habitants soulignent : « En 2013, les secours sont arrivés beaucoup plus rapidement : nous avons été submergés par les flots et c’est le lendemain matin que les premiers secours ont commencé à arriver avec la visite des autorités nationales. Alors qu’en 2009, en dépit de l’ampleur de la catastrophe, c’est seulement 9 jours après que les autorités se sont présentées sur les lieux avec les premiers secours »[[20]](#footnote-20).

**Evaluation des besoins.** Les évaluations n’ont pas été fiables et équitables de l’avis des interlocuteurs et interlocutrices qui ont publiquement été rencontrées, des exemples assez divers ont été donnés. Il en ressort un mécontentement assez important de la part de la population qui a été touchée par le sinistre, selon les témoignages recueillies dans le quartier Katanga d’Agadez.

« J’ai fait toutes les déclarations possibles, je vis actuellement sous une case. Ils m’ont donné un ticket d’identification et depuis plus rien. Ils m’ont laissé avec un ticket à la main » Mme Zeinabou Yacouba. « Lors des dernières inondations j’ai été enregistré 5 fois mais je n’ai jusqu’ici pas reçu un quelconque appui » Mr Hassane Oumarou. « J’ai perdu 2 chambres lors de la dernière innondation.je suis partie à la mairie faire ma déclaration et ils sont venus contrôler mais jusqu’ici rien. Ceux sont les gens du quartier qui m’ont apporté une aide ». Mme Touram Eguadé :

Il y a eu une difficulté de confronter les listes établies par les chefs de quartier et ceux des autorités. Si celles-ci peuvent présenter des divergences, l’enjeu est de parvenir à un consensus.

« L’Evaluation faite par les chefs de quartiers et, transmise à la mairie mais doute de la mairie de l’évaluation faite par les chefs de quartiers ; cette évaluation a été reprise par la Protection civile ; le constat était de grandes divergences……Suite à ces difficultés la mairie a fait un communiqué radio demandant aux sinistrés de faire des déclarations directement auprès de ses services qui procéderont à des contrôles. Cette approche ne semble pas avoir pas eu l’effet escompté certaines sinistrés n’ayant pas eu connaissance de ce communiqué selon eux, ne se sont pas présentées aux autorités » [[21]](#footnote-21)

Les critiques portent sur plusieurs aspects : Les dégâts et dommages de certains ménages n’ont pas été reconnus, faute d’attention suffisante, alors que ces dégâts sont bien réels ; Les locataires n’ont pas recensés, et donc leurs biens, ce sont les propriétaires qui l’auraient été ; La grille du recensement peut induire en erreur dans les déclarations (le nombre d’épouses n’étant pas explicitement mentionné ; le terme de chef de concession et de chef de ménage n’induisant pas les mêmes données également). Il apparait qu’en l’absence de vérifications, de croisements entre les évaluations du chef de quartier et de celles des autorités, des erreurs parfois importantes ont pues être commises, entrainant des frustrations très vives comme la Mission a pu en être le témoin lors de son passage.

**En matière de relèvement.** « 135 familles sinistrés des inondations d’Agadez (2009-2010) appuyé en subventions et formation peuvent couvrir leur besoins de base et pratiquent des activités économiques varies : petit commerce, couture, taxi moto, embouche, élevage, restauration, bijouterie, maroquinerie… ; 6 coopératives économiques reconnu officiellement et leurs capacités renforcées)»[[22]](#footnote-22). Des actions ont été menées pour le soutien aux maraîchers touchés par la catastrophe, monter des actions à Haute Intensité de main d’œuvre créatrice d’emplois ; celles-ci ont contribué en outre à promouvoir l’assainissement de la ville d’Agadez, selon les témoignages recueillis. Des actions de Haute Intensité de main d’œuvre ont été déployées pour créer des emplois, générer des revenus et aider les populations au relèvement ; elles ont réussi dans le même temps à améliorer l’assainissement de la ville.

 **Actions sur les dispositions prises pour amoindrir les effets de catastrophes.** Des efforts ont été effectués pour prévenir les catastrophes. Dans le cas de la région d’Agadez, on peut remarquer que suite aux inondations de 2009, les dispositions suivantes ont été prises : Déguerpissement des occupants situés dans le lit du kori; pour certains les parcelles ont été octroyés par la commune elle-même, Aménagement de quatre sites de réinstallation, Réfection de la digue de protection. « Le PNUD et l’AFD ont apporté les appuis suivants à travers l’ONG HELP, en collaboration avec la commune urbaine de Agadez ;

* Identification de 4 sites de recasement des sinistrés et octroi de parcelles, en périphérie de la ville
* Allocation en espèces d’un montant de 100 000 FCA pour chacun des chefs de ménage sinistré
* Appui en nature avec la dotation de briques en terre plis des matériaux de couverture

Toutefois, les mesures se sont avérées insuffisantes, vu que deux sites aménagements restent à être occupés[[23]](#footnote-23). Les mesures d’accompagnement initiées par la commune de Agadez et des pouvoirs publics avec l’appui des partenaires techniques et financiers n’ont ainsi pas été suffisamment à la hauteur : éloignement des deux sites de ville, absence d’infrastructures et/ou insuffisances d’infrastructures socioéducatives (écoles, marché, centres de santé), absence d’éclairage public dans un contexte d’insécurité, insuffisance des ressources financières pour reconstruire…). Par conséquent, de nombreux habitants se trouvent encore, soit dans l’espace du lit majeur (même tous les habitants ont quitté le lit mineur) du kori. Ils sont, soit sont allés occuper des espaces dans la ville de Agadez, avec des risques d’encombrement[[24]](#footnote-24). Par ailleurs, les habitants et observateurs signalent que les berges de protection restent insuffisamment surélevées et robustes pour protéger efficacement et continuent à avoir des craintes en cas de fortes pluies et de remontée des eaux à partir du kori. Sur les sites concernés périodiquement par les inondations dues aux eaux pluviales, on peut remarquer que jusque-là, on ne s’est pas attaqué encore à la source des problèmes qui sont :

* L’absence de système d’assainissement et d’évacuation des eaux. « il faut dire que l’inondation a été causé par l’absence de mesures d’assainissement dans la ville et plus particulièrement au niveau de notre quartier ou il existe depuis 40 à 60 ans un chapelet de mares dont les exécutoires ont été soient bouchés soient occupés par des habitations...La pluie du 16 Août n’a pas été excessivement abondante ; elle est venue trouver un ensemble de mares déjà débordantes et ne trouvant pas d’exécutoires......  l’inondation ne s’explique pas par les pluies diluviennes mais par le manque d’aménagement de la ville pour permettre aux eaux pluviales de circuler ». et à cela les autorités municipales ne nous ont pas encore apporté de solutions» [[25]](#footnote-25)
* La vétusté de l’habitat (avec les mêmes matériaux pour de nombreuses personnes, faute de moyens financiers et de connaissances techniques

Heureusement, sur conseils du Comité régional du DNPGCC et avec les conseils techniques de la Direction Régionale de l’Habitat et du Logement, la Commune a pris des initiatives pour dégager certains quartiers, faciliter l’écoulement des eaux. Mais des plans opérationnels ainsi que des Projets concrets ne sont pas encore élaborés.

# V Durabilité

Cette durabilité concerne essentiellement la consolidation des acquis en matière des capacités pour la principale Institution mandatée pour la Prévention et la Gestion des Crises et Catastrophes.

* Mobilité du personnel (une proportion importante des cadres ne reste pas longtemps à leur poste, bien que l’on ait investi en eux à travers les formations) ; le turn over reste important

« Plusieurs cadres ont dû partir en 2012 et 2013 ; on peut citer :  (i) Le chargé de la comptabilité et des finances en charge de la gestion des PTA, part pour un autre poste, (ii) Le Gestionnaire du Réseau et du système d’information, jadis CIC (Centre d’Information et de Communication) devenu aujourd’hui le Département de la Communication et de l’Information a quitté son poste en début d’année de 2013, (iii) trois VNU qui appuyaient le DNPGCC ont aussi quitté leur poste avant le terme de leur contrat ; (iv) le VNU ayant piloté la mise en place de la base de données du CCA a quitté son poste ayant que la personne recrutée ait suffisamment maîtrisé le système »[[26]](#footnote-26).

Cette situation s’expliquerait par plusieurs facteurs : d’abord il y a le fait que les contrats seraient de durée annuelle ; quelques mois ou même quelquefois quelques semaines avant la fin, il y a une incertitude de renouvellement. Ensuite la rémunération ne serait pas très compétitive au vu du profil exigé aux postes. « Ces deux facteurs cumulés ne donnent pas suffisamment de motivation et incitent à la prospection de positions plus avantageuses, au grand dam de l’Institution » [[27]](#footnote-27)

* L’ancrage à la Primature, un risque aussi, si des gardes fous ne sont pas définis

L’arrimage de l’Institution au Cabinet du Premier Ministre représente un atout ; mais elle représente aussi un risque dans la mesure où il peut y avoir une politisation de la fonction, suite aux alternances, pouvant hypothéquer la continuité

* Faiblesse des Engagements de l’Etat à relayer le fonctionnement de l’Institution et les opérations : une proportion prépondérante du financement reste assurée par les Partenaires financiers.

Selon les informations collectées les engagements financiers de l’Etat du Niger dans les opérations et le fonctionnement ne sont pas en croissance comme l’indiquent quelques données illustrées ci-dessous.

Tableau 2: Evolution des contributions de L'Etat au fonctionnement du DNPGCC

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Montant (F CFA)** | **Engagements et promesses (F CFA)** |
| **2011** | 1 137 498 000 |  |
| **2012** | 500 000 000 |  |
| **2013** | 0 | 2 000 000 000 |

Source : comptabilité DNPGCC

Ces informations indiquent que la contribution de l’Etat nigérien au fonctionnement du DNPGCC été divisé par deux entre 2011 et 2012 ; en 2013, bien que 3 Milliards aient fait l’objet de requête, aucune somme n’a été débloqué à la date du 13 Décembre 2013. Ces chiffres ne donnent pas des indications claires sur le processus engagé par la partie nationale de prendre la relève des partenaires financiers, pour le fonctionnement global de l’Institution. Environ 75 % du personnel est encore contractuel et est pris en charge par les financements extérieurs. Des cadres clés sont encore pourvus par des Partenaires financiers, sans qu’un financement national ne vienne progressivement prendre le relais au vu de la progression des financements du Budget national.

Tableau 3: Evolution des contributions de l'Etat au Fonds de Sécurité alimentaire

|  |  |
| --- | --- |
|  | Montant (F CFA) |
| 2006 | 200 000 000 |
| 2007 | 400 000 000 |
| 2008 | 0 |
| 2009 | 0 |
| 2010 | 0 |
| 2011 | 0 |
| 2012 | 0 |
| 2013 | 0 |

Source : comptabilité CCA.

Ces données n’indiquent pas une relève progressive de la capacité nationale pour le fonds de Sécurité alimentaire. On peut dès se poser légitimement la question des capacités nationales de prendre en charge un coût de fonctionnement qui ira à la hausse avec la mise en place des structures de coordination, au niveau national et local, la création de Secrétariat Permanent au niveau régional, avec ses exigences de fonctionnalité. L’exercice des responsabilités des services techniques conformément à la stratégie au Plan national, demande lui aussi une révision à la hausse des budgets en matière de logistique et de communication. Certains services techniques jouant un rôle majeur dans la mise en œuvre des Plans de soutien et dans la Gestion des catastrophes [[28]](#footnote-28)évoquent les difficultés pour mener à bien leurs missions ; certains évoquent les risques menaçant la perpétuant de l’exercice de leurs prérogatives dans le cadre du Comité National et des Comités régionaux, avec la qualité requise, si des appuis financiers et logistiques ne suivent pas. « Nous ne sommes pas adéquatement en mesure de mener les tournées de supervision dans les différentes régions, pour conseiller les membres des comités régionaux et nos représentants qui s’y trouvent pour la mise en œuvre de la stratégie, parce que la logistique nous fait défaut….  «[[29]](#footnote-29) .

En ce qui concerne les Plateformes régionales du DNPGCC les difficultés qui s’annoncent sont : « (i) la transmission, dans les délais et de manière exhaustive des informations des présidents des comités régionaux vers les S/P régionaux (ii) le fonctionnement du S/P (logistique pour déplacement sur le terrain, bureautique pour la gestion de l’information et la communication avec le S/P au niveau national, contrôle de la qualité et l’exercice des rôles par chacun des acteurs….. ». Pour y arriver il faudrait un budget minimum, un local, et une ampliation au S/P des informations venant des services techniques afin que le S/P régional puisse faire convenablement son travail…. Pour l’instant nous n’avons pas d’indications claires des dispositions prises pour y parvenir [[30]](#footnote-30)».

# VI Prise en compte des questions transversales

La nouvelle matrice a fait des efforts significatifs pour la désagrégation selon le genre. Plusieurs des indicateurs de la matrice de suivi du Plan de soutien prennent en compte le genre. A travers le soutien apporté à la cellule de suivi Evaluation, le PNUD a fortement contribué à la prise en compte de cette dimension[[31]](#footnote-31). La GAR repose sur des principes clés, parmi lesquels : Existence d’indicateurs renseignés sur les performances en termes d’effets (à la fois pour les capacités des Institutions, mais aussi pour les populations en termes de changements) dus totalement ou partiellement à l’Institution. Elle exige une capacité d’analyse des facteurs de réussite et une mise en évidence des leçons et des implications pour les décisions à prendre pour l’Institution. L’on observe que la matrice des indicateurs du DNPGCC concerne les activités ; les indicateurs sont exhaustifs sous cet angle. Ceux relatifs aux indicateurs d’impacts sont insuffisants[[32]](#footnote-32). Dans ces conditions, au-delà de la réalisation des activités, il est difficile d’appréhender les impacts et/ou la contribution de aux effets recherchés : réduction de la vulnérabilité, meilleure capacité d’adaptation et de réponses et progression dans la réduction de la pauvreté). Il s’agit d’un exercice sans doute délicat, vu qu’un nombre important des dits indicateurs ne relèvent pas directement du DNPGCC, mais résultent du partenariat et des appuis apportés à d’autres Institutions, ainsi que de la synergie avec elles. Mais l’insuffisance de l’atteinte des cibles/Indicateurs aurait pour mérite de poser sur la table la mesure dans laquelle la synergie avec ces Institutions fonctionne, la mesure dans laquelle ces Institutions intègre véritable la Prévention des crises et Catastrophes, ce qui constitue en soi une Mission de premier plan du DNPGCC. Rappelons- nous : « **Disasters are not natural** ».

# VII ANALYSE

## 7.1 Contribution spécifique du PNUD

**En matière de gestion stratégique.** Le PNUD s’est aligné sur les orientations et les priorités nationales, ce qui lui vaut une forte appréciation des Partenaires sur ce point. La contribution du PNUD a été importante pour le renforcement des capacités du DNPGCC (institution vouée à la Prévention et à la gestion des Catastrophes), essentiellement sur le plan de la réorganisation institutionnelle et la planification à court, moyen et long terme. Le PNUD l’a réussi grâce aux appuis financiers, logistiques, à l’assistance technique internationale, ainsi que l’appui au recrutement d’experts nationaux à travers les PTA. En prolongement de cette contribution elle a joué un rôle décisif, selon les Partenaires rencontrés pour la planification stratégique et les plans annuels (PTA et PTB). Les Plans de soutien ainsi élaborés par le DNPGCC jouent un rôle central dans la mobilisation des ressources financières, la coordination et la mise en cohérence de l’action des différents partenaires Techniques et Financiers. Au plan du suivi évaluation, des progrès indéniables sont à noter et le PNUD y a contribué de manière forte à travers les initiatives déployées par l’expert recruté sur les ressources des différents PTA.

Le PNUD a joué un rôle pilote dans la prise en compte des questions et des droits de l’Homme du genre ; toutefois cette prise en compte est encore récente et demande à être mieux comprise et soutenue, selon les personnes ressources rencontrées.

La Mission d’évaluation relève que si le PNUD a fait preuve d’alignement et de flexibilité vis-à-vis du Gouvernement, la nécessité d’une mise en cohérence dans les appuis apportés respectivement à la Cellule de Coordination des Aides Humanitaires et au DNPGCC se pose.

**Au plan opérationnel**, l’apport décisif du PNUD tient également à la prise en compte de la dimension du relèvement dans les actions de gestion des crises et catastrophes. La contribution a été jugée significative pour soutenir les actions de gestion des crises. En ce qui concerne les effets sur les populations, il est difficile et peut être illusoire de spécifier ce rôle (encore moins de quantifier la contribution en termes d’effets), vu que les opérations ont été conduites de manière coordonnée et cohérence sans spécification des apports de tel ou tel Partenaire Technique et Financier ; les services techniques au plan régional n’en sont pas capables, encore moins les populations.

**En matière de coordination des interventions**. Si ce rôle est reconnu et souligné fortement, à travers notamment les actions de renforcement des capacités institutionnelles et de planification, l’appréciation de la valeur ajoutée du PNUD est plus nuancée de la part d’OCHA, pour les opérations sur le terrain. « Le PNUD qui pilote le relèvement et qui est partenaire de développement du gouvernement doit être là où sont les urgentistes. Quand les urgentistes sont Diffa le PNUD doit y être. Le PNUD n’est pas dans les camps de réfugiés quand le HCR y est. Cette absence du PNUD ne lui permettra de faire le lien entre l’urgence et le relèvement et donc d’être plus opérationnel »[[33]](#footnote-33). Cet exemple peut être illustré, à travers le cas du Plan de contingence multirisques : « On n’est pas allé jusqu’au bout. Il n’y a pas de plan opérationnel. Cette non opérationnalisation du plan de contingence s’est illustrée à Niamey ou déjà en juillet 2013 nous avions la cartographie des zones inondables, nous savions que 22 500 personnes allaient être touchées mais rien n’a été fait. Lorsque les inondations arrivent tout se passe comme si le plan de contingence n’existe pas (on se sait ou sont positionnés les vivres, les kits non alimentaires par exemple, qui doit faire quoi et quand ?) et nous avons attiré l’attention des gens sur la nécessité de l’opérationnalisation de ce plan »[[34]](#footnote-34). « Il y a une nécessité du démembrement du groupe relèvement précoce au niveau des régions. Un pas a été fait avec la désignation des secrétaires permanents régionaux mais le PNUD a le devoir de positionner au niveau des structures régionales un niveau d’Expertise Nationale plus élevée (en lieu et place des VNU) afin d’appuyer ces structures. Il en est de même du plan de soutien qui certes fait conjointement avec les différents partenaires mais qui là aussi doit être décentralisé pour sa mise en œuvre »[[35]](#footnote-35). Cela permettra sans doute d’avoir des plans opérationnels plus effectifs dans les régions, pour prévenir les catastrophes et mieux soutenir le relèvement.

**En matière de gestion des connaissances**, il ressort qu’il n’y a pas eu de bilans sur les pratiques et de partage aussi bien au sein des régions qu’au plan national sur les mécanismes de prévention et de gestion des crises, comme cela aurait été possible, afin d’améliorer les opérations. La qualité des Evaluations internes reste encore insuffisante également. Par exemple, on ne dispose pas d’expériences documentées et comparatives sur la gestion des inondations et sur la mise en place de mécanismes de préventions aux échelons locaux. L’Evaluation faite des OSV.SCAPRU reste très peu approfondie, alors qu’elle constitue un travail crucial pour l’implantation du dispositif de prévention et de gestion à l’échelle le plus local (commune et village), et alors que les expériences nigériennes sont riches en la matière.

## Facteurs de réussite

Le renforcement des capacités des Institutions nationales en matière de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes a visé principalement le DNPGCC. Les résultats atteints ont été possibles grâce à plusieurs facteurs combinés

* **La réorganisation institutionnelle du DNPGC**

La réorganisation institutionnelle du DNPGCC dans ses nouvelles responsabilités et sa nouvelle structuration, la mise en place du Secrétariat Permanent ont été un atout préalable pour la réussite ; ceci à permis l’amélioration de la cohérence des actions, ainsi qu’une meilleure harmonisation des appuis des Partenaires techniques et financiers (complémentarités). Sur cet aspect le PNUD a apporté un soutien fort apprécié.

* **Rôle de leadership du DNPGCC  et dynamisme de la première secrétaire permanente**

Le rôle de leadership et la volonté politique d’arrimer le Dispositif au plus haut niveau (Premier Ministère) ont permis de conduire les Partenaires Techniques et Financiers dans une démarche harmonisée autour de la vision et des Projets de l’Etat nigérien. Dans ce cadre, la personnalité et les compétences de la première Secrétaire Permanente ont été indispensables pour permettre au dispositif de jouer ses rôles dans cette période de démarrage.

* **Renforcement des capacités (formation ciblée en fonction des besoins)**

« La démarche suivi consistant à construire un plan de renforcement des capacités sur les besoins spécifiques des différents cadres de l’Institution a été une démarche porteuse ayant permis de construire un programme approprié de renforcement des capacités ». **Expert du DNPGCC**

* **Assistance technique continue du PNUD.**

L’Assistance technique continue du PNUD en termes de personnel (Assistance Technique, Personnel local recruté sur les PTA), sans interruption, a joué un rôle important dans le processus de renforcement des capacités du personnel du DNPGCC.

Pour ce qui concerne les effets sur les populations, la prise de conscience aigüe aux échelons locaux (Services régionaux déconcentrés, communes), les efforts en matière de coordination (à travers les Plate Formes Régionales) ont aidé à l’amélioration des opérations. Sur ce plan l’apport du PNUD pour l’opérationnalisation des dites Plate Formes a été d’un apport important. Il en est de même des contributions sur la prise de conscience de l’importance à accorder au relèvement.

## 7.3 Facteurs limitants

Les facteurs limitants au renforcement des capacités se situent à plusieurs niveaux. Chez certaines Institutions Partenaires, il y a des faiblesses importantes de capacités au vu des rôles attendus d’eux (comme l’atteste le cas de la Protection civile)..

La réussite dans la prise en compte de la Prévention dans d’autres Ministères, à travers leur Politiques sectorielles, leurs Programmes a été insuffisante pour certains d’entre eux, ce qui n’a pas permis d’intégrer de manière suffisante la prévention des crises et catastrophes[[36]](#footnote-36).

La Mobilité du personnel aussi bien Assistance technique du PNUD que personnel national (nature des contrats et positionnement de cadres de l’Etat à certains postes clés indépendants des PTA)[[37]](#footnote-37). Ce facteur n’a pas favorisé une accumulation optimale et l’utilisation durable des compétences.

Les délais de mise à disposition des ressources (décaissements) et des procédures du PNUD. Ces délais, pour lesquels les responsabilités sont pour le PNUD la lenteur dans le traitement des dossiers et de la lourdeur des procédures PNUD et pour la partie Nationale le retard dans la transmission des justifications et l’insuffisance de la qualité des pièces justificatives produites, raccourcissent le temps réel consacré à l’exécution des activités, et jouent négativement sur la qualité, du point de vue des principaux acteurs rencontrés.

En ce qui concerne les effets sur les populations, La Matrice du SE insuffisamment axée sur les résultats (entendu au sens d’effets pour les populations), rendant difficile la GAR. En n’intégrant pas des indicateurs d’effets et d’impacts, la Gestion ne pourra procéder aux ajustements nécessaires pour améliorer les approches et la stratégie. Des Evaluations périodiques peuvent pallier à la difficulté de formuler des indicateurs objectivement vérifiables sur l’ensemble des dimensions des effets ; à condition d’être rigoureusement conduites.

# DEUXIEME PARTIE : PREVENTION ET GESTION DES CRISES SOCIO POLITIQUES

# I Pertinence

Les effets définis dans le CPAP sont : Prévention gestion des crises, conflits et catastrophes assurées par des dispositifs nationaux, régionaux, départementaux, communaux et communautaires efficaces. Ils sont en ligne droite des axes et des priorités de la SDRP, et découlent du Programme UNDAF (2009-2013), comme l’illustre l’Evaluation des Activités de Développement au Niger réalisée en 2013.

**Prévention et Gestion des Crises socio politiques (consolidation de la Paix)**

Les indicateurs pour la consolidation de la Paix auraient pus être mieux spécifiés :

* Pour mesurer les efforts en matière de sensibilisation (pourcentage des personnes ayant amélioré leurs connaissances sur les risques liées aux mines
* Pour mesurer les efforts en matière de récupération des armes illicites (nombre des armes illicites remises)
* Pour mesurer le niveau de sécurité dans la commune (nombre de braquages armés dans la commune et par an, nombre de vols de véhicules avec braquages armés etc.…)
* Pour mesurer les efforts en matière de développement économique, le Pourcentage de personnes (ex combattants, jeunes, femmes) satisfaites de leur niveau d’insertion économique (auto emplois, accès à des emplois salariés etc.…) ; ou encore progression des investissements privés ainsi que du nombre de création d’emplois
* Pour mesurer les efforts effectués en manière de concertation à travers les foras, le nombre de foras et surtout au-delà le taux de recommandations mises en œuvre (du point de vue des différents acteurs en place).

# II Efficacité

Les principaux produits attendus du CPAP relatifs à la Consolidation de la Paix sont présentés dans les différents PTA et repris dans la note de cadrage méthodologique.

En ce qui concerne l’appui à la HACP,Le taux d’exécution des activités restantes et inscrites dans le PTB 2012-2013 est de 94,42% et les chances d’atteindre un taux de 100% en fin décembre est réel.

Trois aspects clés ressortent en termes de valeur ajoutée. Il s’agit principalement de :

* La flexibilité du PNUD à travers l’appui du BCPR lors de l’arrivée des réfugiés maliens, de Cote d’Ivoire et la Lybie)
* la mobilisation de financement ; en effet le PNUD a aidé notre institution dans le cadre de la mise en œuvre de certains projets comme le projet de consolidation de la paix, le programme intérimaire d’urgence ;
* le renforcement de capacités à travers des formations de courte durée des cadres, les échanges avec les Experts du PNUD ;
* l’Expertise en termes de gestion financière

« Le PNUD a assuré le leadership dans la formation du personnel cadre de notre institution soit par le biais de formations de courte durée ou par le biais des échanges que nous avons avec les Experts du PNUD, l’accompagnement dans la mobilisation des ressources (IDS1, Programme Prioritaire)»[[38]](#footnote-38).

Pour la CNCCAI, le taux d’exécution le taux d’exécution se situe à 95% ; une seule activité n’a pu être mise en mise œuvre. En termes de valeur ajoutée du PNUD on peut retenir, selon les responsables de la CNCCAI :

* + La constance dans l’appui du PNUD qui était le premier partenaire de la CNCCAI et le demeure jusqu’à nos jours ;
	+ Les appuis techniques en expertise et en logistiques et matériels
	+ Le renforcement de capacités de la CNCAAI ; avant 2009 la CNNCAI n’avait concrètement aucune activité. C’est à partir de 2010 avec l’appui du PNUD que la commission a commencé à renaitre avec des plans de travail annuels.

La visibilité (aussi bien en interne qu’en externe) de la CNCCAI s’est vue améliorée, essentiellement du fait de l’appui du PNUD avec un début de diversification de partenaires. « Le PNUD se distingue par la constance de son appui, en effet depuis 2009 le PNUD était la seule institution aux cotés de la CNCCAI. Le PNUD est le partenaire qui, du fait de son appui, a permis l’interpellation de l’Etat sur la nécessité de prendre la mesure de l’importance de notre institution en vue de la consolidation de la paix ».

Les responsables de la CNCCAI relèvent toutefois eux aussi les longs délais entre la transmission des rapports et les décaissements trimestriels, ceci jouant négativement sur les modalités d’exécution des activités.

# III Efficience

«  L’efficience comme mesure du rapport coût-efficacité des livraisons de produits et de résultats, reste une dimension toujours délicate à documenter dans les programmes. Il n’y a généralement pas de normes auxquelles se référer pour déterminer quelles sont les standards à suivre pour cette fonction. De surcroît, la politique de confidentialité du Bureau n’a pas permis à la mission d’accéder aux rapports d’audit qui auraient pu renseigner sur la qualité de la gestion des ressources.

Le fait que les ressources de la composante sont programmées, exécutées et justifiées dans le cadre des procédures du PNUD, est propice à une gouvernance de qualité. Les marchés sont passés dans des protocoles centrés sur la transparence et l’équité et aboutissant à une rationalité de fait qui ne peut que servir l’efficience du programme»[[39]](#footnote-39).

Toutefois, pour ce qui concerne les rapports directs entre le bénéfice des actions et les coûts, les responsables de la HACP sont plus réservés : «  ce niveau nous constatons que les couts de l’Assistance Technique sur les ressources allouées à notre PTA nous semblent disproportionnés. Le PNUD se doit de revoir le rapport cout assistance/ investissement En effet nous nous rendons compte que le cout de l’Assistance Technique internationale grève considérablement (environ 50%) les ressources qui nous sont allouées. Nous avons d’autre part le sentiment d’un éloignement de plus en plus marqué du PNUD de l’exécution Nationale se traduisant dans la multiplication de lettre d’accord dans le cadre de l’exécution de certains projets »[[40]](#footnote-40).

L’examen de l’efficience peut s’apprécier aussi par un examen comparatif des différentes options et des stratégies déployées. L’exécution du Projet PRC/PGC dans les communes notamment dans l’Aïr s’est faite en impliquant trois types d’acteurs (Etat, communes, services techniques, ONG). Toutefois, suite aux entretiens menées dans la région de l’Aïr, il ressort : (i) que les communes n’ont pas été suffisamment responsabilisées dans le processus de sélection des ouvrages et des bénéficiaires du Projet, (ii) que les services techniques régionaux ont été insuffisamment impliquées et positionnés dans le contrôle et le suivi technique des actions[[41]](#footnote-41) . « Nous avons si peu impliquées que nous ne connaissons pas les coopératives et les villages qui ont bénéficié des appuis pour l’embouche » (Directeur Régional de l’Elevage de la Région de l’Aïr. En conséquence, les formations techniques n’ont pas pues bénéficié des connaissances et expériences des services techniques, ni du contrôle de qualité voulue. Lors des entretiens avec les coopératives, la Mission a relevé, qu’il n’y a pas eu d’innovations spécifiques, de nouvelles pratiques mises en œuvre par les femmes qui ont bénéficié de l’activité de l’embouche »[[42]](#footnote-42). L’apport significatif selon elle a été l’intériorisation du principe de calcul des charges et de leur prise en compte dans la détermination du moment et du prix de vente de l’animal. Par ailleurs, du fait de cette insuffisante implication des services techniques, le suivi post Projet, déjà difficile pour des Projets techniques régionaux, n’a pu se faire afin de s’approprier de la consolidation du processus.

Le Projet de contribution à la consolidation de la Paix, dans le cadre de l’Instrument de Stabilité de l’Union Européenne, est en cours d’exécution ; le délai d’achèvement est pour le 30 Décembre 2013. Des leçons utiles ont été tirées des Projets antécédents, vu que les services techniques et les communes s’estiment mieux responsabilisées dans la sélection des actions communautaires, dans celles des formations, dans la sélection des coopératives et personnes physiques bénéficiaires. Cette modalité engage les services techniques dans le contrôle de qualité et le suivi des actions, au moins durant la phase de mise en œuvre du Projet. La Mission a constaté que dans la mise en œuvre, l’opérateur de mise en œuvre dans la région de l’Aïr (et les 15 communes qui la constituent) assume elle-même l’achat et la distribution des équipements aux bénéficiaires des actions. Or il y a des risques sérieux que les achats effectués ne correspondent pas aux préférences et spécifications techniques des demandeurs (profil des animaux pour l’embouche, spécification des motos etc.…). Les produits doivent obéir à certaines spécificités et exigences des différentes communes et des préférences des bénéficiaires, faute de quoi, elles ne seront pas suffisamment adaptées, comme l’illustre l’exemple suivant apporté par l’ONG Karkara elle-même.

Le PNUD dans le cadre du Projet PANA résilience a acheté du matériel électrogène de soudure pour des jeunes dans la commune d’Aderbissinat, à leur place. Mais le potentiel électrique dans la commune ne permet pas une utilisation régulière dudit matériel.

On peut y ajouter que l’exigence de l’amortissement s’en trouve élevé et probablement hors de portée de la gestion. Cet exemple s’applique aussi à la fourniture de biens à l’ONG, même si elle ne fournit pas ce type de matériel. En outre l’achat de biens ne responsabilise pas suffisamment les bénéficiaires sur l’entretien et la durabilité du matériel.

Les expériences et pratiques réussies recommandent aujourd’hui une responsabilisation directe des bénéficiaires dans les achats. Ceci permet l’acquisition des biens et équipements en tenant compte des préférences, des contraintes et de l’Environnement de l’acteur. Elle évite aussi de susciter la mise en avant d’un alibi de non responsabilisation chez l’acteur bénéficiaire en cas d’échec de l’activité. Mais cela n’exclut pas, les conseils et avis techniques en amont, ainsi que le contrôle a posteriori par des opérateurs.

Sur un autre plan, l’approche d’appui aux acteurs dans les communes continue de privilégier les groupements et coopératives, bien qu’une place ait été accordée aux personnes physiques, dans le Projet de contribution à la consolidation de la Paix. Il n’est guère démontré que cette approche soit la plus appropriée dans le contexte de l’Aïr ou pour l’ensemble des types d’activités soutenues ; pour certaines activités elle est appropriée mais sans doute pas pour toutes. En outre le succès des coopératives exige un engagement dans le temps en termes d’accompagnement technique et de suivi de la gestion. Des observateurs avertis[[43]](#footnote-43), responsables de communes, relatent les pratiques de mauvaise gestion et de détournement au sein des coopératives, du fait du faible niveau d’alphabétisation, de la disponibilité de comptes bancaires dans la plupart des cas, et de l’insuffisance du contrôle de gestion[[44]](#footnote-44).

En ce qui concerne les actions de déminage et de collecte des armes illicites, les entretiens n’ont pas permis des réflexions sur l’efficience des appuis apportés par le PNUD . Toutefois certaines autorités de la CNCAI ont un regard critique sur le management du personnel des agents chargés de la sensibilisation ainsi que les démineurs : «Notre erreur a été d’avoir donné le même niveau de rémunération aux personnes relais qu’aux démineurs». On peut se demander aussi s’il n’est pas préférable de garder un nombre réduit de personnes chargées de la sensibilisation, avec un engagement durable dans le temps, plutôt que d’avoir des périodes d’emploi de courte durée et des reprises après plusieurs mois d’interruption , ce qui rend difficile l’accumulation des compétences, le suivi, et incite aussi à la recherche d’autres emplois pour des personnes parmi les plus capables (5 personnes relais, sur 75 formées, ont ainsi trouvé du travail auprès des sociétés minières et certains ONG. [[45]](#footnote-45)

# IV Impacts

Les impacts sont à rechercher d’abord au niveau du renforcement des capacités des Institutions Nationales, mais aussi sur les populations touchées par les crises et catastrophes et pour lesquelles le PNUD a eu de façon directe ou indirecte apporté des appuis (comme suggéré dans la matrice des Questions Evaluatives de la proposition méthodologique).

## 4.1 CAPACITES

Les deux Institutions nationales ayant été visées par le renforcement des capacités en matière de consolidation de la Paix sont : la HACP et la CNCCAI.

## 4.1.1 HACP

**Planification.** La HACP dispose d’un plan stratégique élaboré avec l’appui de la coopération suisse en 2013[[46]](#footnote-46). Il s’agit d’un document fondamental qui fait d’abord un diagnostic approfondi de la situation de l’Institution, de la perception de la consolidation de la paix, du point de vue des principaux acteurs, notamment des ex combattants, tout en s’attachant à mettre en relief la mesure dans laquelle les sources potentielles de conflits s’atténuent ou non. Ce document met en lumière les différentes sources et facteurs de conflits:

- Les rébellions passées. « Aucune évaluation objective des accords conclus suite à la première rébellion n’a été réalisée. Ce qui peut paraitre paradoxal sachant que le Haut-Commissariat à la Réconciliation Nationale avait été mise en place pour gérer ces accords ».

- Les enjeux liés à l’existence des sociétés d’exploitation minières et pétrolières. «Les populations et les autorités dénoncent le non-respect de l'environnement et des droits des communautés riveraines par les exploitations minières d’Areva à Arlit et par une société chinoise à In Gall. Les redevances minières (15% des revenus miniers) que l'Etat devrait reverser localement l'ont été en 2008 et 2009 et 2010. Mais ces montants, qui peuvent parfois être importants, ne semblent pas avoir eu d'impact sur la population (aussi des interrogations se posent sur la manière dont ils ont été gérés). Beaucoup d'acteurs rencontrés prônent une meilleure gouvernance dans le secteur minier… »

- Les conflits communautaires et intercommunautaires, qui persistent en particulier dans certaines régions

- La pauvreté endémique qui gagne en ampleur, et le chômage grandissant des jeunes

- Les problèmes de gouvernance

- La porosité des frontières et les trafics illicites (dont ceux des armes)

C’est en posant ce diagnostic, que le Plan Stratégique quinquennal a élaboré les axes d’intervention pour la HACP. Cela a été possible grâce à l’appui de la Coopération suisse. Ce document est un outil essentiel de planification et de gestion aux mains de la HACP.

**Au plan organisationnel,** l’Institution a vu la création en son sein de 3 départements :

* le département Relèvement et Actions communautaires
* le département de la Prévention et de la Gestion des Conflits
* le département planification et suivi évaluation
* L’élaboration du PTA repose sur une Direction opérationnelle (Prévention et Gestion des Crises), alors qu’elle aurait due reposer sur la Direction en Charge de la Programmation, qui par ailleurs connait très peu le mécanisme d’élaboration des PTA et y est peu impliqué.

**Opérationnalité.** « Les services déconcentrés du Plan, en tant que points focaux de la HACP, sont chargés d’assurer la coordination des services techniques intervenant dans la mise en œuvre des actions et projets initiées par la Haute Autorité. Il n’y a aucun accord entre les deux structures (plan et HACP) qui formalise cette décision. L’implication du Plan dans le suivi des actions destinés aux réfugiés de Lybie et Ci a été effective (surtout le niveau départemental ou communal lorsque ce service existe à ce niveau) pendant la période de mise en œuvre des actions. Aucun mécanisme n’a été mis en place pour assurer le suivi après la fin des actions (par le niveau local). Il n’y a aucune relation entre les délégués, les chargés de mission et les représentants du Plan. Très souvent, ils ne se connaissent même pas ».

Les actions pilotes mises en œuvre à Dabaga et Aderbissinat, dans le cadre du PRC/PGC ont pour points forts une approche multi acteurs selon la HACP**.** Mais la Direction des Opérations estime que ces actions n’ont pas servi comme inspiration pour la suite des actions d’appuis apportés par la HACP dans les 15 communes par la suite**.** Conclusion : l’expérience pilote n’a pas servi dans l’opérationnalisation des appuis de la HACP, qui a procédé à la remise de ressources financières aux communes (10 Millions de F CFA en deux fois). Cette façon de procéder n’est pas la plus efficience car elle ne responsabilise pas les différents acteurs tout en créant les bases d’une gestion concertée et transparente. Il faut espérer que la HACP capitalise ses propres expériences ainsi que celles des Projets directement mis en œuvre par le PNUD au cours du CPAP pour améliorer ses actions propres en matière d’appui à l’insertion économique et à la création d’emplois.

**Suivi évaluation.** « Le suivi est ponctuel et ne dure que le temps de la mise en œuvre des actions. Après la fin des actions, il n’y a pas de suivi surtout de la part des acteurs qui sont au niveau local ». Avant le Plan quinquennal, il n’existait pas d’indicateurs formels de suivi et d’évaluation, ce qui rend difficile l’appréciation des impacts de la HACP ». Il n’existe pas encore une évaluation des effets des actions de la HACP jusque-là ; des TDR ont été formulés pour effectuer une telle évaluation, depuis le mois de Juin 2012, mais cela n’a jusqu’à présent pas été effectué, faute de financement, car cela s’est adressé au Budget national.

Le plan stratégique a contribué à l’élaboration d’un cadre logique de ses actions qui constitue à proprement parler une matrice pour le suivi évaluation. Il y figure des indicateurs relatifs aux effets & impacts des actions de la HACP. « Ce cadre va permettre de suivre les impacts de nos actions ».   Cette matrice aborde des effets attendus de la Paix, même si elle demande à être complétée. Elle est annexée au document stratégique de la HACP. Par ailleurs, quelques formations ont été données aux membres de l’équipe de Programmation et de suivi-évaluation, mais les connaissances restent à consolider, et celles qui ont été acquises n’ont pues être appliquées[[47]](#footnote-47) .

**Communication.** Le PNUD a appuyé l’élaboration d’une stratégie de la communication, comblant un vide essentiel. « A l’aide du plan stratégique de communication récemment élaboré et le plan d’actions prévisionnelles qui en découle, la HACP compte accroitre sa visibilité et incite à une meilleure ‘’adhésion/participation’’ de tous les acteurs ciblés en vue de l’affirmation d’une citoyenneté portée sur les valeurs de paix, de tolérance et de pardon ».

**Décentralisation dans les Régions.** La HACP dispose d’une délégation dans chacune des Régions, ceci représente un pas en avant dans l’ancrage régional et l’adaptation aux spécificités locales dans la consolidation de la paix ; mais celles-ci représente de véritables faiblesses. Les chargés de Mission ont été désignés par la HACP, sans une véritable concertation avec les principaux acteurs (chefferie, représentants des ex combattants …). Par conséquent ils sont insuffisamment connus, et les acteurs communaux ignorent même l’existence d’une telle délégation régionale. La délégation régionale n’est pas consultée : ni dans l’élaboration des plans d’action annuels, ni dans le suivi et l’appréciation des actions de la HACP conduite au niveau de la région. Il faut dire aussi qu’elle ne dispose pas de local ou de ressources pour relayer, suivre ou soutenir les actions de la HACP. Les membres de la Délégation régionale ne disposent pas encore des documents clés de la HACP (Document de Stratégie, Actes du Colloque d’Arlit). La régionalisation reste largement insuffisante encore (cf. les entretiens avec le délégué régional et les chargés de Mission de la région d’Agadez) ;

Le diagnostic préalable à la formulation du plan quinquennal confirme les observations faites par la Mission : « Les délégués régionaux n’ont pas de cahiers de charges. Ils ne connaissent pas leur rôle et ne disposent pas de moyens de travail (financier, logistique). Ils sont peu impliqués dans les activités de la HACP et ne sont pas reconnus au niveau régional comme ses représentants (même si les textes les présentent comme étant les représentants du président de la HACP au niveau des régions). Les niveaux et les capacités sont variables d’un délégué à un autre. Plusieurs d’entre eux sont analphabètes. Un arrêté de la Présidence de la République (n°072/PRN) indique que sous la coordination du SG de la HACP, les délégués régionaux sont chargés (i) de contribuer à faire connaitre les activités de la HACP, et (ii) faire rapport au président de la HACP dans leurs zones de compétences avec des propositions de solutions. Ce même arrêté indique que les domaines de compétences des délégués régionaux sont précisés par décision du président de la HACP. Cette décision du président n’existe toujours pas ».

## 4.1.2 CNCCAI

**Planification.** Au démarrage, le PNUD a soutenu des actions ponctuelles qui ont été élaborées à partir des guides et du plan stratégique de la CEDEAO. On s’est référé toujours au Plan stratégique de la CEDEAO. C’est seulement en 2012, qu’un plan stratégique a été élaboré. Un Plan stratégique d’action a été élaboré en 2012 ; auparavant, la CNCCAI s’adossait au plan stratégique e la CEDEAO, qui évidemment demandait à adapté au contexte nigérien.

Un plan stratégique de communication a été élaboré, permettant une élaboration plus adéquate des programmes et des actions de communication.

**Régionalisation.** Une cellule mise en place dans la région d’Agadez. CetteCellule mise en place dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de contribution à la consolidation de la Paix ; a été très utile. Mais il ne s’agit pas d’une régionalisation en tant que telle, car pour l’instant elle fonctionne grâce aux ressources du Projet de contribution à la consolidation de la Paix.

**Suivi évaluation.** Les indicateurs n’ont pas été définis avec précision dans le CPAP ; il en est de même par conséquent pour les performances à atteindre à travers les différents PTA. La CNCCAI ne dispose pas d’un cadre formel de suivi évaluation. Elle collecte toutefois des données et des informations relatives à ces actions. Le PNUD a positionné un expert en Suivi Evaluation au sein du CNCCAI à travers lequel, cette fonction est assurée bien que pas suffisamment appuyée ; la ligne budgétaire pour mettre en œuvre les activités de suivi évaluation sont insuffisantes. De nombreuses données existent, mais elles ne sont pas systématiquement classées et analysées au fil du temps.

## 4.2 IMPACTS SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

**Méthodologie**

La méthodologie spécifique pour la collecte des données sur le terrain visait à mesurer les indicateurs d’effets prévus dans le CPAP, celles formulés également dans le document de conception. Il s’agissait aussi de répondre aux questions évaluatives qui s’appliquaient au volet relatif à la consolidation de la Paix. Les informations ont été collectées auprès de la CNCCAI et de la HACP ainsi que lors de la mission de terrain dans la région d’Agadez. Les Missions des deux Institutions concernent l’ensemble des Régions, même si la Région d’Agadez a été celle qui a été principalement concernée par les actions de consolidation de la Paix. Malheureusement, le temps imparti à la Mission ne lui a pas permis d’aller dans les régions autres que celles d’Agadez.

Les difficultés suivantes ont été rencontrées : (i) vu que les indicateurs d’effets n’avaient pas été spécifiés dès le départ, ils n’ont pas systématiquement été suivis dans leur évolution, (ii) il n’existe pas une situation de référence à proprement parler pour la plupart des indicateurs.

Par conséquent, on s’est contenté des données quantitatives existantes, avec leurs limites, tout en utilisant également les appréciations et jugements qualitatifs collectées auprès des acteurs clés en procédant à la précaution de triangulation des appréciations (multiplicité et diversité).

## 4.2.1 Sécurité générale

Tableau 4: Attaques et agressions armées

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Année 2009 | Année 2010 | Année 2011 | Année 2012 | Année 2013 |
| Attaques à main armée |  |  | 19 cas | 24 cas | 19 cas |
| Enlèvement véhicule |  |  | 3 cas | 04 cas | 3 cas |
| Attaques terroristes |  |  | 2 cas(accrochages) | 03 cas | 2 cas(attentats suicides) |

Source : LSA/Agadez et Cellule de la CNCCAI d’Agadez

Les attaques avec usage d’armes indiquent qu’il n’y a pas encore un rétablissement significatif d’une situation normale dans la Région de Agadez, si l’on compare les trois années que sont 2011, 2012 et 2013. Toutefois, les observateurs notent une accalmie au cours du dernier semestre de 2013. Ceci est confirmé par les témoignages des acteurs économiques clés de la Région de Agadez, rencontrés à la Chambre de Commerce.

Exception faite du secteur du tourisme tous les autres secteurs ont connu une certaine envolée. Oui on peut dire qu’à partir de 2010 la paix est de retour d’autant plus qu’aujourd’hui certains signes sont assez illustratifs de cette situation ; Les étrangers viennent du Ghana et de la Cote d’Ivoire aujourd’hui acheter des oignons sans être inquiétés. Rares étaient ceux qui s’aventuraient à l’intérieur de la région de nos jours ce n’est plus le cas. Propos d’un entrepreneur d’Agadez

Le rapport d’évaluation à mi-parcours notait : «  il y a lieu de relever que l’insécurité résiduelle post- accords de paix devient quasi permanente et affecte l’ensemble des zones à risque. Cela s’explique par les défaillances résultant de la mise en œuvre des accords de paix, dont entre autres l’insuffisance de la réinsertion socioéconomique des ex-combattants. A cela s’ajoute l’apparition dans ces zones à risque de nouvelles formes d’insécurité alimentée par les groupes terroristes et les trafiquants de tous genres suite aux différentes crises sous régionales »[[48]](#footnote-48).

D’une manière générale les opérateurs rencontrés soulignent que l’accalmie dans la région, essentiellement amorcé en 2013 a contribué à un regain du climat de confiance et des investissements[[49]](#footnote-49). Ceci est le fruit des efforts en matière de gouvernance, de renforcement des forces de sécurité, à travers les polices municipales notamment, et moins à la promotion des activités d’insertion économique, qui n’ont eu qu’un impact faible.

## 4.2.2 Foras et mise en œuvre des recommandations

 La HACP a organisé 5 foras en 2012 et une en 2013. On peut citer le forum international sur la paix la sécurité et le développement en 2012 ; le forum de Tchintabaraden en Mai 2012 ; le Forum Paix Sécurité et développement de Diffa ; le forum de Boboye sur la coexistence pacifique et la résolution des conflits fonciers ; le forum de Tillabéry sur la paix et la sécurité transfrontalière ; le forum femmes ; Paix et Développement dans la région d’Agadez**.**  Le rapport d’évaluation de la mise en œuvre des foras n’est pas encore disponible. Selon la Directrice du Département de Prévention et Gestion des Conflits, les données préliminaires du taux de mise en œuvre des recommandations serait de 80 %. Selon les ex combattants ayant assisté au fora d’Arlit, les recommandations ont été faiblement appliquées. Plus important certains relèvent qu’il n’existe pas à proprement parler un comité indépendant de suivi de la mise en œuvre des recommandations comprenant les acteurs directement concernés, comme cela avait été proposé lors du fora d’Arlit.

Des dispositions sont prises pour suivre la mise en œuvre de ces recommandations : « nous avons décliné notre Cadre Stratégique en Plan de Mise en œuvre qui répertorie les actions à mettre en œuvre et les délais y afférant. Nous envisageons d’autre part de procéder à l’évaluation de la mise en œuvre de ce plan. Nous avons en perspective la désignation par les différents partenaires de points focaux devant jouer la fonction de veille pour la mise en œuvre des plans d’actions »[[50]](#footnote-50).

## 4.2.3 Accroissement des revenus de la population

L’Evaluation du Projet PRC/PGC indique une appréciation globale positive pour les acteurs ayant été bénéficiaires dudit Projet « les données de l’enquête de terrain ont montré que les activités génératrices de revenus des groupements féminins ont une plus grande pérennité que celles des groupements juvéniles. Les premiers ont réussi à rentabiliser leurs microprojets et accroitre le capital initial provenant de la subvention à un taux de 59% contre 44% pour les seconds. Le nombre d’adhésions de 2011 à 2013 a augmenté de 11% pour les groupements féminins contre 6% pour les groupements juvéniles. Si on analyse la viabilité économique selon les régions, la région de Tahoua est celle où les groupements féminins ont réalisé les meilleures performances avec 71,26% d’accroissement du capital initial et 48,26% d’augmentation de nouvelles adhésions de membres. En ce qui concerne les groupements des jeunes, c’est la région de Tillabéry qui enregistre le taux de capitalisation le plus élevé (106%) alors que la région de Tahoua connait un bond des adhésions (321,05%). Au niveau des secteurs d’activités, l’élevage (embouche) pour les jeunes comme pour les femmes est le secteur le plus rentable ».

La Mission n’a pas pu visiter les quatre régions d’intervention de ce Projet, ayant constitué le vecteur essentiel de promotion de l’auto emploi et d’insertion socio-économique. Elle s’est toutefois rendue dans la commune de Dabaga qui a non seulement bénéficié des actions de ce Projet, mais aussi qui a directement été appuyée par la HACP. Plusieurs remarques peuvent être faites ; elles nuancent les impacts et l’ampleur des interventions en faveur de la consolidation de la Paix.

D’abord, c’est seulement une fraction des membres des coopératives qui a bénéficié des subventions accordée par les appuis. Pour le PRC/PGC cela s’explique par le fait que le bénéfice des subventions est rotatif. Ce sont les remboursements effectués par les premiers bénéficiaires qui servent à financer les suivants et ainsi de suite.

« Nous avons reçu 400 000 F de l’ONG GAGE. Il s’agit d’un fonds rotatif ; le principe repose sur l’octroi d’un montant de 40 000 F à un groupe de femmes ; chacune pratique l’embouche avec ce montant pendant une durée de 8 mois, puis rembourse le montant à la coopérative qui rétrocède le montant à un nouveau groupe de 10 femmes. Nous avons bénéficié du fonds il y a trois ans et nous en sommes à notre troisième rotation ; ce qui fait que ce sont 30 femmes qui en ont bénéficié à ce jour ». **Coopérative de femmes d’Indudu, dans le cadre de l’embouche animale**

Les autres coopératives rencontrées à Dabaga (coopérative de femmes, coopératives de jeunes) sont dans la même situation ; c’est généralement moins de 50 % de membres qui en ont bénéficié. Une autre limite de l’opération réside dans le fait qu’aussitôt remboursée, la personne ayant bénéficié ne dispose pas d’un capital suffisant pour reconduire l’activité, en tout cas pas avec la même ampleur, sans recourir à des ressources financières additionnelles. Ainsi après couverture des charges et rémunération du travail, il ne reste qu’une somme marginale, qui a sans doute a affaibli la capacité de continuer avec la même ampleur pour les premiers bénéficiaires, même si certains ont témoigné avoir poursuivi[[51]](#footnote-51). Ces appréciations concernent bien évidemment un échantillon limité de coopératives, toutefois, elles sont symptomatiques des faiblesses en termes d’ampleur des impacts. On peut conclure que les Projets successifs de consolidation de la Paix ainsi que les appuis apportés aux communes par la HACP ont globalement contribué à la réinsertion des acteurs à travers les coopératives et groupements ; toutefois les effets restent très limités au vu de l’ampleur des attentes et des « besoins d’appui ». Les entretiens auprès des coopératives convergent vers cette conclusion. [[52]](#footnote-52) Le rapport d’Evaluation à mi-parcours réalisé en 2012 établissait le même constat : « Très peu de femmes et de jeunes victimes ou acteurs de la rébellion ont été appuyés dans le cadre de la réinsertion à travers des coopératives pour pratiquer des activités génératrices de revenu. Les appuis n’ont donc pas touché toutes les femmes vivant dans les zones de conflit du fait de la modicité des moyens déployés pour la réinsertion ». Elles sont en ligne avec les observations faites par la Mission.

Les ex combattants estiment n’avoir que très marginalement accéder aux ressources financières pour faciliter leur insertion, tout simplement parce que leur groupe n’a pas été spécifié ; les appuis ont été dilué et ont concerné de manière indistincte tous les acteurs. Les représentants des ex combattants rencontrés expriment unanimement ce sentiment[[53]](#footnote-53). Une forte frustration constatée sur le terrain ; et de fortes attentes vis-à-vis de la HACP ; et ceci est confirmé et nettement souligné dans le diagnostic établi par le Document de Stratégie de la HACP : « Sur le terrain, on perçoit une grande frustration chez les ex-combattants surtout en ce qui concerne leur recrutement dans les corps des FDS et dans les sociétés minières. Mais aussi en ce qui concerne leur réinsertion socio-économique. La présence parmi les ex-combattants de jeunes sans occupation ni moyen de subsistance provoque l'aggravation du banditisme dans le Nord. Leur réintégration est difficile et demande des mesures bien adaptées ». [[54]](#footnote-54)

Le ressentiment des ex combattants concerne aussi bien leur accès aux subventions et appuis apportés au sein des localités, l’accès aux emplois dans les mines de leur région, que la réintégration de certains ex combattants dans les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). « Selon les ex-combattants, l’Etat a procédé à leur intégration dans les corps des FDS une seule fois et ne l’a plus renouvelé. Alors que dans leur esprit cela devrait être fait chaque année. La loi définissant les modalités de recrutement dans les corps des FDS devait d’ailleurs être révisée pour intégrer un quota pour les régions d’Agadez et de Tahoua. Mais, cela n’a pas été fait. On sent chez les ex-combattants une réelle volonté de boucler définitivement le dossier concernant les accords et de se réinsérer dans la société. Ils considèrent que c’est le moment de remettre les accords sur la table et d’en discuter avec les concernés pour avoir une vision commune de ce qui a été fait jusque-là et mettre en œuvre les dernières actions selon un chronogramme convenu ensemble.»[[55]](#footnote-55).

## 4.2.4 Connaissance sur risques liés aux mines et engins

75 personnes relais ont été formées durant la période de mise en œuvre du CPAP ; 112 démineurs sur les 130 prévus ont formés durant la même période, soit un taux de 86 %.

Dans la commune de Dabaga, les sensibilisations ont lieu dans les écoles, les espaces publics (lors des cérémonies, dans les marchés…) ; sont concernées outre les élèves, les adultes et responsables divers dans les villages. Sur 104 villages de la commune, nous sommes passés dans 60 % de villages. **Le chargé de la sensibilisation de la commune de Dabaga**.

Selon les estimations[[56]](#footnote-56), 75 % des personnes auraient été touché par les actions de sensibilisation, dans les 15 communes de la Région de Agadez. Il aurait été plus approprié si l’on disposait d’un sondage auprès d’un échantillon sur l’évolution du niveau de connaissance des mines et des risques qui y sont liés, afin d’apprécier l’impact des actions de communication, ainsi que sur les précautions à prendre. Cela aurait supposé une enquête au moment du démarrage des opérations, et une autre au moment de la présente évaluation.

## 4.2.5 Déminage et collecte des armes illicites

Le tableau ci-dessous traduit les efforts de sensibilisation ayant permis de collecter des armes et autres munitions et de procéder à leur incinération à Iférouane en Septembre 2012

Tableau 5: Collecte des armes illicites

|  |  |
| --- | --- |
| Types d’armes et munitions | Quantité |
| Armes tout calibreCartouchesChargeursRadio MotorolaAllumeur de mine anti personnelBouchons d’allumeur de grenadePoignet RPG7Mines |  1661612 43 1 1 2 1 36 |

De Septembre 2012 à ce jour, une kalachnikov, encore en stock a été récupéré[[57]](#footnote-57).

Une remise officielle d’armes s’est déroulée au niveau du Gouvernorat d’Agadez en 2013, nous n’avons malheureusement pas pu disposer de données sur les types et quantités remise. En l’absence de cibles de performances définies au démarrage, et surtout de la non disponibilité sur les armes illicites remises directement au Gouvernorat, il n’est pas possible de porter une appréciation sur le niveau de performances, d’autant que du reste, une estimation du potentiel des armes n’avait guère été établi au démarrage des actions de sensibilisation.

**Déminage et victimes**

Tableau 6: tronçons et superficies déminés

2010-2011 744 kms de routes déminées (routes nationales)

2011-2012 949 723 m2 déminés dans le secteur de Gougaram et TchounTchoulous

2012-2013 65 800 m2 (avec l’appui du Projet Consolidation de la Paix)

Source : CNCCAI

Il resterait 615.723 m2 à déminer, principalement dans les communes de Dabaga et Timia. Ces données illustrent l’ampleur des efforts effectués. En ne disposant pas des cibles de performances établies au démarrage des opérations de déminage, il est difficile de tirer une conclusion sur la performance atteinte.

Tableau 7: Victimes dus aux mines

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Année**  |  **Morts**  |  **Blessés**  |  **Totaux**  |
| **2007** | 82 | 27 | 109 |
| **2008** | 127 | 28 | 155 |
| **2009** | 44 | 11 | 55 |
| **2010** | 6 | 3 | 9 |
| **2011** | **191** | **55** | **246** |
| **2012** | **10** | **7** | **17** |
| **2013 [[58]](#footnote-58)** | **7** | **5** | **12** |
| **TOTAL** | **467** | **146** | **603** |

Source : CNCCAI

S’il y a une tendance à la baisse du nombre de victimes du fait des mines, l’année 2011 représente une exception, du fait que les démineurs ne maîtrisaient pas encore les techniques de déminage.

## V Durabilité

**CNCCAI.** Les relais chargés de la sensibilisation ont signé un contrat de dix-huit mois renouvelable trimestriellement jusqu’au 30 Décembre 2013. Seul le trimestre Octobre à Décembre 2012 a été conclu et payé, et de manière conséquente c’est seulement sur cette période qu’ils ont mené des activités de sensibilisation. Ainsi depuis Janvier 2013, aucune activité de sensibilisation n’a été menée, même si des villages restent à couvrir. Ainsi en est-il des démineurs, qui ont cessé toute activité. Ils ne mènent pas d’activité de déminage vu que les paiements ont été interrompus.

La cellule régionale de déminage, mise en place grâce au financement du Projet de contribution à la consolidation de la Paix ne dispose pas de ressources provenant du budget national pour pérenniser son existence au stade actuel, au-delà du Financement accordé par le Projet de contribution à la Consolidation de la Paix. Par ailleurs, au Bureau central de la CNCCAI, le chargé de SE fonctionne dans le cadre des financements PTA ; la question de la relève de sa prise en charge sur ressources nationales reste à l’ordre du jour. On note une nette progression des engagements de l’Etat. Pour illustrer cette avancée significative nous pouvons évoquer le fait qu’en 2009 l’Etat allouait seulement 5 millions de FCFA à notre institution et qu’en 2013 les allocations sont de l’ordre de 500 millions soit 100 fois plus que sa première contribution de 2009. Cet engagement budgétaire traduit la volonté de l’Etat de pérenniser les interventions de la CNCCAI. Il est à espérer par conséquent que ces ressources permettront de relayer progressivement les appuis financiers du PNUD, y compris la prise en charge du personnel recruté sur les ressources des PTA.

**HACP.** L’Etat nigérien s’est fortement engagé dès 2011 pour la consolidation de la Paix ; après un recul en 2012, la contribution est repartie à la hausse en 2013. Les données sur les projections budgétaires sur ressources propres de l’Etat (période 2011 à 2013) à allouer à la HACP dénotent l’engagement croissant de l’Etat et par conséquent une volonté de pérennisation.

En dépit de cela, la visibilité des appuis directs aux communes reste insuffisante au vu des enjeux, notamment en ce qui concerne les infrastructures et actions d’aménagement relatifs à la prévention des catastrophes et aux actions d’insertion économique , dans la région visitée par la Mission, en dehors des 20 Millions versés en deux fois à chacune des communes. Certaines actions clés ont plutôt été prises en charge par les partenaires financiers (Elaboration du plan stratégique) ; et d’autres n’ont pu être financés (Evaluation de la HACP bien que des TDR aient été élaborés). En outre la Déconcentration n’a pu être soutenue, ni l’appel à des personnes ressources complémentaires pour soutenir le staff (notamment sur les questions de l’opérationnalisation des appuis aux communes, du suivi-évaluation et de la capitalisation).

Tableau 8 : Engagements budgétaires annoncés de l’Etat au niveau de la HACP (2014-2016)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **2014** | **2015** | **2016** |
| 3 965 439 600 F CFA | 5 121 936 835 F CFA | 5 121 936 835 F CFA |

Les données sur les projections budgétaires sur ressources propres de l’Etat à allouer à la HACP dénotent l’engagement croissant de l’Etat pour les années à venir et par conséquent une volonté de pérennisation. On peut espérer que davantage de ressources financières seront ainsi affectées pour permettre la consolidation des acquis dus aux appuis apportés par le PNUD et les autres partenaires.

## VI Questions transversales

Les efforts du PNUD se sont traduits en effets différenciés mais globalement insuffisants encore pour la prise de conscience et la mise en œuvre des préoccupations liées au suivi évaluation, au genre et à l’environnement.

**HACP.** Le cadre logique du document de stratégie Progrès marque une avancée importante, car la HACP dispose d’une matrice d’indicateurs avec une bonne proportion axée sur les effets ; ceci constitue le substrat sur lequel il est possible d’alimenter les informations et mettre en place une gestion axée sur les résultats. La question du genre a été prise en compte dans le ciblage effectué pour l’appui aux coopératives de femmes ; le PNUD a contribué à cette prise en considération ; mais d’une façon générale la prise en compte est jugée encore assez insuffisante dans l’ensemble des actions. Pour ce qui est de l’Environnement, il est estimé que la « dimension n’est pas prise en compte à sa juste mesure ». En effet les autorités rencontrées ne perçoivent pas encore clairement comment cela peut être mieux intégrée et à ce niveau.

**CNCCAI.** La CNCCAI ne dispose pas encore d’une matrice de suivi évaluation comportant les impacts qu’elle poursuit traduits en indicateurs, avec des cibles de progression. Ce travail doit être fait de manière à l’aider à construire une gestion axée sur les résultats. Les responsables de la CNCCAI estiment qu’il y a eu une prise en compte réelle mais malheureusement tardive de la dimension genre. Cela s’est traduit notamment par la formation de 7 femmes démineurs sur les 33 démineurs formés en Novembre 2013. L’aspect environnement n’est jusqu’ici pas pris en compte.

# VII Analyse

## Contribution spécifique du PNUD

Le PNUD a joué un rôle crucial dans les actions de consolidation de la Paix :

**En matière de gestion stratégique**, En engageant des actions de soutien de manière précoce et en se montrant flexible face aux besoins et aux urgences liées aux actions de consolidation de la Paix. Elle a travaillé à une prise de conscience de l’intégration du genre des droits de l’homme dans les actions, mais les effets restent encore timides dans les faits. En outre des appuis importants pour le Suivi Evaluation, on observe l’existence de données, mais celles-ci restent encore disparates, dépourvues de peu de ressources encore. Fort heureusement certains Partenaires, en l’occurrence la Coopération suisse, ont joué un rôle crucial en matière de renforcement des capacités de planification stratégique et de suivi évaluation pour la HACP

**En matière opérationnelle**, En s’engageant comme leader dans les actions de déminage et de sensibilisation, ainsi que dans les appuis concrets pour faciliter la réinsertion des populations dans les zones à risque et sujettes aux troubles socio politiques ou en sortant ; en réussissant à donner du crédit aux Institutions républicaines vouées à cette Mission, permettant la mobilisation de ressources auprès d’autres Partenaires.

**En matière de gestion des connaissances**, il ressort qu’il n’y a pas eu de bilans sur les pratiques et de partage aussi bien au sein des régions qu’au plan national sur la consolidation de la Paix, en comparant surtout les expériences d’appui au développement local des communes, d’autant que plusieurs types d’approches ont été utilisées, d’un Projet à l’autre, d’une ONG à l’autre, tout au long de la mise en œuvre du CPAP. Les expériences en matière de sensibilisation pour la collecte des armes illicites et pour les risques liés aux mines n’ont encore guère été promues de manière systématique de manière à identifier les bonnes pratiques et à les utiliser dans la formation et les stratégies de la CNCCAI.

# 7.2 Facteurs de succès

La HACP a bénéficié d’un engagement au haut niveau qui se traduit par son ancrage au niveau de la Présidence de la République. Les foras organisés ont bénéficié de la présence des plus hautes autorités du pays (participation du Président de la République et/ou du Premier Ministre), traduisant le fort soutien politique à cette institution. La HACP a bénéficié en outre de la volonté des ex combattants de construire la paix après plusieurs années de rébellions qui ont été dramatiques et préjudiciables à l’ensemble des acteurs, comme ils l’ont clairement reconnu. Plusieurs Partenaires, dont le PNUD ont compris cette attente de contribution à la consolidation de la Paix et s’y sont engagés nettement, en soutenant l’Institution.

Tout comme la HACP, la CNCCAI est ancrée au niveau de la Présidence et bénéficie du soutien politique de haut niveau. Elle a réussi à convaincre et à engager comme fers de lance de ses actions les ex combattants à travers les relais pour la sensibilisation et les opérations de déminage : qui mieux qu’eux connaissent le terrain et sont en mesure d’informer mais aussi de procéder aux opérations de déminage avec le soutien technique du Génie militaire ?

## 7.3 Facteurs limitants

Le premier facteur limitant des interventions de la HACP réside dans la faiblesse de la capitalisation des approches opérationnelles mises en œuvre au cours des cinq dernières années. Si il ’y a eu des évaluations externes, elles ont été conduites par le PNUD pour ses Projets concernant la consolidation de la Paix. Les effets recherchés en vue de la consolidation de la Paix n’ont véritablement pas été examinés et critiquées du point de vue de l’expérience par la HACP. Qu’est ce qui marche, qu’est ce qui ne marche pas ? A la lumière des appuis apportés aux communes pour la ré insertion quelles leçons tirées, du point de vue opérationnel pour toucher plus de personnes, pour répondre à davantage de personnes, en dehors des Projets ? Une Evaluation a certes été prévue en Juin 2012, mais elle n’a guère pu se réaliser. Les expériences pilotes dans deux communes soutenues par le PNUD n’ont pas fait l’objet de capitalisation, et en fin de compte n’ont guère servi la HACP dans ses interventions dans les communes concernées. Pourtant quelques interrogations méritent d’être faites dans cette perspective : faut-il privilégier comme l’a fait les appuis à travers les coopératives dans le contexte de la région d’Agadez ? Quelles alternatives pour mobiliser plus de financement, et de manière pérenne pour les besoins des acteurs ? Quelle stratégie de suivi & accompagnement pour les bénéficiaires des appuis et des formations ?

Le second facteur limitant est constitué par la faiblesse et la non opérationnalité des Délégations régionales dans une fonction de contribution à la formulation des plans annuels, du suivi évaluation, notamment des recommandations issues des Foras. Ceci n’aide pas la HACP de construire des plans annuels adaptés au contexte, à son évolution, et de répondre de manière adaptée aux attentes des populations locales, en l’occurrence les ex combattants et les acteurs clés dans la région. Ceci n’aide pas non plus le suivi adéquat de la mise en œuvre des recommandations des foras régionaux et par conséquent un dialogue politique de haut niveau sur les conclusions.

Enfin pour ce qui concerne la HACP, le dernier facteur limitant peut résider dans la mobilisation continue des ressources financières pour soutenir les investissements publics à travers les communes, mais surtout une gestion transparente, à travers des mécanismes incluant les représentants des différents corps sociaux et un contrôle strict des pouvoirs publics.

La CNCCAI a été limitée dans la région d’Agadez, au cours de l’année 2013, par les incertitudes de financement pour permettre aux relais et aux démineurs de poursuivre sans discontinuité leurs opérations suspendues depuis Janvier 2013, alors que le chantier reste ouvert. L’engagement des ressources publiques n’est pas à la hauteur de l’ampleur des tâches à mener (travaux de déminage, mise en place de cellules régionales, au moins dans la région d’Agadez, soutien adéquat aux chargés de la sensibilisation et aux démineurs).

# TROISIEME PARTIE : ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

## I Enseignements

Les Enseignements s’adressent essentiellement au PNUD ; elles rejoignent les conclusions de l’’Evaluation du MOPAN. [[59]](#footnote-59)

**Gestion Stratégique**. Le PNUD est bien en ligne avec les priorités de la Politiques et des axes de développement du Gouvernement Nigérien. Le PNUD a pris en considération les questions du genre ainsi que des Droits de l’Homme dans ses actions ; toutefois, ces dimensions ne l’ont été que timidement encore dans les actions mises en œuvre par les Principaux Partenaires du pays. Si le PNUD a fait la promotion du suivi Evaluation et y a contribué effectivement, la GAR reste très insuffisamment encore au centre du management stratégique (à la fois pour le CPAP et les différents PTA). Le PNUD a joué un rôle crucial, parfois de leadership dans le renforcement des capacités au plan institutionnel, au plan de la Planification et a contribué à leur crédibilité. Toutefois les conditions pour un renforcement durable des capacités restent insuffisamment définies et discutées, ce qui est de nature à compromettre leur durabilité. Le CPAP 2014-2018 traduit un effort considérable dans la définition des indicateurs d’effet contrairement au précédent CPAP.

**Opérationnel**. L’Assistance technique et les conseils du PNUD sont fort appréciés par les Partenaires ; toutefois, les modalités et les délais de décaissement sont jugés bureaucratiques, consommatrices en temps, ce qui se répercute négativement sur la qualité de mise en œuvre des actions.

**Au plan de la coordination des actions**, le rôle du PNUD est reconnu par les interlocuteurs ; toutefois, il est estimé que ce rôle devrait pouvoir se prolonger davantage au niveau opérationnel dans les régions, en ce qui concerne l’action humanitaire et la prise en compte du relèvement.

**Au plan de la Gestion des expériences et des connaissances**, nous estimons cette fonction peut être améliorée aussi bien au bénéfice des Projets directs du PNUD que pour les Partenaires Nationaux.

# II Recommandations

Sur la base de l’évaluation faite et des perceptions des populations nous faisons les recommandations suivantes :

**Sur le plan stratégique**

**Recommandation 1. Prévention et gestion intégrée dans les politiques sectorielles (Agriculture, Elevage, Habitat et Logement, Infrastructures…..).**

Une attention doit être accordée à la promotion de la Prévention, notamment dans la prise en compte de la Prévention des crises et Catastrophes par les Politiques sectorielles des Ministères clés comme l’Agriculture, l’Elevage, l’Urbanisme et l’Habitat, les Infrastructures. Des concertations entre le DNPGCC et les dits Ministères (au plus haut niveau) devraient permettre une relecture des dites politiques et Plans d’action. Des formations spécifiques suivies de conseils périodiques demandent à être considérées.

**Recommandation N°2 : Elaborer un programme de réorganisation, de renforcement des capacités, déconcentration et décentralisation des actions de la HACP suite à un diagnostic institutionnel avec un mécanisme de suivi des recommandations des foras et rencontres & dialogue politique.**

Dans cette perspective, le renforcement et l’opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation sera effectué en prenant appui sur le plan quinquennal 2014-2018.Dans cette perspective le suivi évaluation participatif de la mise en œuvre des recommandations issues des foras occupera une attention particulière.

**Recommandation N°3. Soutenir la HACP dans la mise en place d’un fonds de garantie** pour un accès facilité au micro crédit dans les zones sensibles pour les ex combattants et les jeunes en particulier. Cette option permettra de faire face aux faiblesses dans le soutien pour la création d’autos emplois, les activités des coopératives et groupements, les micros entreprises.

**Recommandation 4.** **Un plan précis de désengagement de l’expertise du PNUD doit être établi** à partir d’un diagnostic des capacités existantes et des délais nécessaires pour les relayer par du personnel pris en charge par le Budget du Niger ; il en va de même des contributions au fonctionnement général. Un cadre précis et clair de suivi sur la relève par l’Etat (exercice des rôles techniques, financement du fonctionnement général et des opérations). La recherche de la durabilité devrait être un point d’attention ; un dialogue entre le PNUD, le Premier Ministère et la Présidence devrait s’accorder sur les points suivants :

* L’Affectation de ressources humaines pour suppléer aux contractuels supportés par le PNUD, à travers les PTA (notamment le chargé de Suivi Evaluation)
* L’Engagement des deux Institutions (HACP, CNCCAI) pour relayer progressivement les soutiens financiers du PNUD et des autres partenaires selon un calendrier précis)

**Au plan opérationnel**

**Recommandation 1. L’amélioration des modalités de décaissement et l’appui en ce sens des capacités des institutions Nationales sur les procédures du PNUD**, par des actions complémentaires de formation de personnel des Institutions Partenaires

**Recommandation N°2.** le PNUD devrait considérer des conseils plus rapprochés et plus pertinents (que ceux mis en œuvre actuellement avec les VNU) au niveau de l’opérationnalisation des actions de prévention et de gestion des catastrophes (conseils et formations pratiques aux services techniques déconcentrés ainsi qu’aux membres des Plateformes Régionales).

**Recommandation N°3**. **Aider à promouvoir un système d’informations autour d’un partenariat multi sectoriel** : partenaires, secteur civile, secteur privé comme les assurances) pour le suivi des aléas, et de communication ; de manière à permettre l’implication de tous les acteurs et l’exercice adéquat de leurs responsabilités, et à l’accès aux informations

**Recommandation N°4. Soutenir la HACP dans l’élaboration d’un plan opérationnel annuel** qui servira de base à l’élaboration des PTA et permettre un accès plus généralisé au financement des activités productives

**Recommandation 5**. Effectuer une capitalisation des pratiques en matière de gestion des crises au Niger, sur la base des expériences accumulées au cours du CPAP écoulée afin de promouvoir les bonnes pratiques

1. Rapport Evaluation Finale du Programme de Renforcement des Capacités pour la Prévention et la Gestion des Crises Programme Prioritaire Annuel [↑](#footnote-ref-1)
2. Note de cadrage méthodologique. Novembre 2013 [↑](#footnote-ref-2)
3. Note de cadrage méthodologique. Novembre 2013 [↑](#footnote-ref-3)
4. Note de cadrage méthodologique. Novembre 2013 [↑](#footnote-ref-4)
5. Evaluation des résultats des activités du développement au Niger. PNUD. 2013 [↑](#footnote-ref-5)
6. Coordonnatrice du SAP [↑](#footnote-ref-6)
7. Responsables des services du CCA [↑](#footnote-ref-7)
8. Cellule de Suivi Evaluation du CCA [↑](#footnote-ref-8)
9. Rapport de synthèse de la Mission d’Evaluation des OSV et des SCPRU dans les régions de Dosso, Tillabéry, Tahoua, Maradi et Zinder. Octobre 2013 [↑](#footnote-ref-9)
10. Point focal de la Protection Civile Nationale au Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes [↑](#footnote-ref-10)
11. Point focal de la Protection Civile Nationale au Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes [↑](#footnote-ref-11)
12. Point focal de la Protection Civile Nationale au Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes [↑](#footnote-ref-12)
13. Ils sont établis essentiellement sur la base de la Mission effectuée dans la région d’Agadez, et de Tillabéry, suite aux échanges avec les S/P régionaux récemment recrutés [↑](#footnote-ref-13)
14. Point focal de la Direction Nationale de la Protection Civile au sein du DNPGCC [↑](#footnote-ref-14)
15. Directeur Régional de l’Habitat et du Logement/Région d’Agadez [↑](#footnote-ref-15)
16. Rapport de synthèse de la Mission d’Evaluation des OSV et SCAPRU dans 5 Régions. Octobre 2013 [↑](#footnote-ref-16)
17. Habitants du quartier Katanga, Agadez [↑](#footnote-ref-17)
18. Habitants du quartier Pays-Bas, Agadez [↑](#footnote-ref-18)
19. Habitants du quartier Katanga [↑](#footnote-ref-19)
20. Habitants du quartier Pays Bas [↑](#footnote-ref-20)
21. Habitants du quartier Katanga de Agadez [↑](#footnote-ref-21)
22. Revue à Mi-parcours du Programme de Pays du PNUD au Niger (2009 – 2013) [↑](#footnote-ref-22)
23. Directeur Régional de l’Habitat et du Logement de la région d’Agadez [↑](#footnote-ref-23)
24. Maire adjoint de la commune de Agadez ; habitants du quartier des Pays Bas de Agadez [↑](#footnote-ref-24)
25. I. El Hadj T. habitant du quartier Katanga, cadre de la société AREVA [↑](#footnote-ref-25)
26. Un expert du SE et observateur du processus de renforcement des capacités au DNPGCC [↑](#footnote-ref-26)
27. Cadres du DNPGCC [↑](#footnote-ref-27)
28. Entretiens avec le Directeur Régional de l’Elevage de la région d’Agadez; entretiens avec le point focal de la Protection Civile au sein du Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes [↑](#footnote-ref-28)
29. Responsable de la Protection civile, point focal de la Protection civile au sein du Comité National de Prévention et de Gestion des Crises et Catastrophes [↑](#footnote-ref-29)
30. Secrétaire permanent Régional de la Région d’Agadez [↑](#footnote-ref-30)
31. Entretien avec expert du suivi évaluation du S/P du DNPGCC [↑](#footnote-ref-31)
32. Selon l’expert en Suivi Evaluation du S/P du DNPGCC, cette matrice concerne le suivi du plan de soutien [↑](#footnote-ref-32)
33. Entretiens avec OCHA [↑](#footnote-ref-33)
34. Entretiens avec OCHA [↑](#footnote-ref-34)
35. Entretiens avec OCHA [↑](#footnote-ref-35)
36. Comme c’est le cas du Ministère en charge du Logement à travers les observations faites auprès de sa Direction Régionale de Agadez (voir compte rendu y relatif) [↑](#footnote-ref-36)
37. Entretiens avec cadres du DNPGCC [↑](#footnote-ref-37)
38. Entretien avec le secrétaire général de la HACP [↑](#footnote-ref-38)
39. Evaluation des résultats des activités de développement au Niger. 2013. PNUD [↑](#footnote-ref-39)
40. Entretien avec le secrétaire général de la HACP [↑](#footnote-ref-40)
41. Entretiens avec le Directeur régional du Plan de la Région de Agadez, et celui en charge de l’Elevage [↑](#footnote-ref-41)
42. Entretiens avec les femmes de la coopérative d’Indudu dans la commune de Dabaga [↑](#footnote-ref-42)
43. Entretiens à Dabaga, notamment avec le maire adjoint [↑](#footnote-ref-43)
44. [↑](#footnote-ref-44)
45. Voir à ce sujet les entretiens avec le secrétaire Général de la CNCCAI [↑](#footnote-ref-45)
46. Plan stratégique pour la consolidation de la Paix. 2013-2017. Juin 2013. HACP [↑](#footnote-ref-46)
47. Entretien avec le Directeur du Service Programmation et Suivi Evaluation [↑](#footnote-ref-47)
48. Revue à Mi-parcours du Programme de Pays du PNUD au Niger (2009 – 2013) [↑](#footnote-ref-48)
49. Entretien à la chambre de commerce avec les principaux opérateurs économiques de la ville d’Agadez [↑](#footnote-ref-49)
50. Entretien avec le secrétaire général de la HACP [↑](#footnote-ref-50)
51. Entretiens avec les coopératives de femmes d’Indudu, de Dabaga et avec la coopérative de jeunes de Dabaga [↑](#footnote-ref-51)
52. Voir aussi les conclusions du rapport d’Evaluation à mi-parcours. Revue à Mi-parcours du Programme de Pays du PNUD au Niger (2009 – 2013). Février 2012 [↑](#footnote-ref-52)
53. Entretien avec le président des ex combattants d’Agadez, entretien avec les délégués régionaux de la HACP, entretien avec les relais et démineurs de la commune de Dabaga [↑](#footnote-ref-53)
54. Document de Plan Stratégique de la HACP. Juin 2013. Page 7. [↑](#footnote-ref-54)
55. Plan Stratégique 2013-2018. Juin 2013. HACP [↑](#footnote-ref-55)
56. Lieutenant M. et les relais de l’information de la région de Dab aga [↑](#footnote-ref-56)
57. Lieutenant M., responsable de la cellule régionale de la CNCCAI à Agadez [↑](#footnote-ref-57)
58. Situation au 30 Novembre 2013 [↑](#footnote-ref-58)
59. Multilateral Organisation Performance Assesment Network. Organisationnal Effectiveness Assessment 2012 [↑](#footnote-ref-59)